

Analyse des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones

*Rapport 2 : Étude des parcours scolaires des élèves issus
des classes d'accueil à Genève*



**Annick Evrard
Youssef Hrizi
François Ducrey
François Rastoldo**

Octobre 2016

Analyse des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones

*Rapport 2 : Étude des parcours scolaires des élèves issus
des classes d'accueil à Genève*

**Annick Evrard
Youssef Hrizi
François Ducrey
François Rastoldo**

Octobre 2016

Remerciements

Nous tenons à remercier les responsables de l'accueil des directions générales de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II qui nous ont permis de récolter des informations non répertoriées dans la base de données scolaires.

Avertissement

Pour faciliter la lecture, nous avons opté généralement pour la forme masculine de certains termes, intégrant ainsi aussi bien le genre féminin que masculin.

Compléments d'information :

Annick Evrard
Tél. +41/0 22 546 71 46
annick.evrard@etat.ge.ch

François Ducrey
Tél. +41/0 22 546 71 61
francois.ducrey@etat.ge.ch

Youssef Hrizi
Tél. +41/0 22 546 71 32
youssef.hrizi@etat.ge.ch

François Rastoldo
Tél. +41/0 22 546 71 36
francois.rastoldo@etat.ge.ch

Responsable de l'édition :

Narain Jagasia
Tél. +41/0 22 546 71 14
narain.jagasia@etat.ge.ch

Internet :

<http://www.ge.ch/sred>

Diffusion :

Service de la recherche en éducation (SRED)
12, quai du Rhône - 1205 Genève
Tél. +41/0 22 546 71 00
Fax +41/0 22 546 71 02

Document 16.043

Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité du Service de la recherche en éducation.

Table des matières

Introduction	5
L'accueil des migrants dans le système de formation.....	5
Problématiques de la recherche.....	6
<i>Une migration qui évolue</i>	6
<i>Migration et transitions</i>	7
Organisation du rapport.....	7
1. Les élèves primo-arrivants allophones à Genève	9
1.1 Combien de jeunes sont-ils considérés comme « primo-arrivants allophones » ?.....	9
1.2 Quelle évolution des profils des élèves primo-arrivants allophones ?	10
1.3 Où les élèves primo-arrivants allophones sont-ils scolarisés ?	12
<i>Une première scolarisation différenciée</i>	13
Synthèse.....	17
2. Les parcours scolaires des élèves à l'issue des structures d'accueil	19
2.1 Cours des élèves des classes d'accueil de l'enseignement primaire	20
<i>Situation en décembre des années suivantes et état au 31.12.2015</i>	20
<i>Les parcours après la structure d'accueil</i>	22
2.2 Cours des élèves des classes d'accueil de l'enseignement secondaire.....	22
<i>Situation en décembre des années suivantes et état au 31.12.2015</i>	22
<i>Les parcours post-accueil au sein de l'enseignement secondaire I</i>	24
<i>Les parcours de formation entre l'enseignement secondaire I et II</i>	24
<i>Les interruptions prématurées de formation</i>	25
2.3 Cours des élèves des classes d'accueil de l'enseignement secondaire II.....	26
<i>Transitions à l'issue des structures d'accueil du secondaire II</i>	26
<i>La situation scolaire des élèves quelques années après les structures d'accueil secondaire II</i> ...	27
<i>Les sorties du système de formation sans obtention d'une qualification</i>	29
2.4 Les événements émaillant les cursus des élèves des classes d'accueil.....	30
<i>Évènements vécus par les jeunes durant leurs cursus post-accueil</i>	31
<i>Les jeunes des classes d'accueil ont-ils des cursus scolaires équivalents à ceux des autres élèves ?</i>	33
Synthèse.....	35
Conclusion	37

Bibliographie.....	39
Annexe 1 : Sigles et abréviations	41
Annexe 2 : Mandat.....	42

Introduction

Les migrations, quelles qu'en soient les raisons, connaissent depuis longtemps un accroissement important, au point de composer entre 10% et 20% de la population scolaire de nombreux pays (OCDE, 2010). La Suisse et particulièrement le canton de Genève sont particulièrement concernés par cette problématique : plus de 30% de la population résidente suisse est directement issue de la migration (Bader et Fibbi, 2012), qu'il s'agisse de migrants de première ou de deuxième génération, et Genève compte 41% de résidents de nationalité étrangère (OCSTAT, 2015). Dans ce contexte, la question de l'intégration dans le système de formation des jeunes allophones nouvellement arrivés à Genève est un enjeu de première importance, et ceci depuis longtemps déjà, les premières mesures spécifiquement dédiées aux élèves migrants (cours de français) existant depuis 1962 (Schwob, 2011).

C'est, entre autres, pourquoi le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) a mandaté le SRED pour réaliser une analyse des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones, afin de mieux connaître les caractéristiques de ces élèves et leurs conditions d'intégration dans le système de formation genevois, dans un contexte de réorganisation et d'harmonisation des pratiques des différents ordres d'enseignement dans l'accueil des jeunes migrants (Secrétariat général, 2011). Cette étude a donné lieu à un premier rapport en 2013 (Rastoldo, Wassmer, Evrard, et Kaiser, 2013) décrivant d'une part la population des élèves primo-arrivants scolarisés dans le canton de Genève lors des années scolaires 2011-12 et 2012-13, et d'autre part les modes d'intégration des migrants dans les différentes structures d'accueil des trois degrés d'enseignement (primaire, secondaire I et secondaire II). Le mandat spécifiait également l'élaboration d'une analyse longitudinale des parcours de formation des jeunes après leur passage par une structure d'accueil afin « *de déterminer les profils des élèves insérés dans les dispositifs et d'avoir des indications sur leur trajectoire* » (Secrétariat général, 2011). Cette dernière demande fait l'objet du présent rapport, auquel est ajoutée une mise à jour de la description des élèves primo-arrivants (pour l'année 2015), afin d'estimer l'évolution de cette population durant les cinq dernières années.

L'accueil des migrants dans le système de formation

Au-delà de l'objectif commun de tous, qui consiste à permettre aux jeunes allophones l'apprentissage rapide du français et de faire les ajustements scolaires nécessaires pour suivre un enseignement à Genève, chaque degré d'enseignement propose un dispositif d'accueil spécifique. On relève quatre modalités d'accueil adaptées à l'âge d'arrivée des élèves et aux contraintes du degré de formation (Schwob, 2011).

- Au début de l'enseignement primaire (degrés 1 à 3), les élèves sont intégrés directement dans une classe ordinaire, selon un principe d'immersion complète. Les élèves migrants commencent leurs premiers apprentissages comme les autochtones. Ces élèves ne font pas partie du champ de l'étude relatée ici.
- Dans les degrés 4 à 8 du primaire, les élèves migrants fréquentent une classe d'accueil à mi-temps et une classe ordinaire le reste du temps scolaire. En principe la fréquentation de la classe d'accueil n'excède pas une année. Depuis l'année scolaire 2015-2016, quelques classes accueillent à plein temps des élèves n'ayant pas été scolarisés dans leur pays d'origine.
- Le secondaire I propose des classes d'accueil à plein-temps pouvant s'étendre sur plus d'une année (presque deux ans en moyenne). Ces classes d'accueil ne sont pas intégrées aux sections différenciées du secondaire I et l'orientation est faite au cas par cas.
- Au secondaire II, des classes d'accueil à plein temps sont présentes dans le service d'accueil du secondaire II (ACPO) ou dans différents établissements du secondaire II. La plupart du temps, après une année en classe d'accueil, les élèves suivent une classe d'insertion (scolaire ou professionnelle) spécifiquement dédiées aux non-francophones, selon leur souhait et surtout leur niveau scolaire, avant une intégration dans une filière régulière. Ces jeunes restent donc en moyenne deux ans dans des structures spécifiques pour non-francophones.

La durée variable de fréquentation d'une structure d'accueil répond à la situation de chacun et aux ajustements nécessaires entre les compétences scolaires des jeunes et les exigences d'une intégration dans une classe régulière. Pour l'école primaire, il s'agit essentiellement d'acquérir des compétences en français, l'ajustement scolaire étant relativement limité. Au secondaire I et au secondaire II, les ajustements scolaires peuvent être plus importants et la sortie de la classe d'accueil implique une orientation dans l'éventail des filières secondaires.

Enfin, il faut relever qu'un nombre significatif et grandissant (un tiers des primo-arrivants allophones en 2015) de jeunes migrants fréquentent une des nombreuses écoles privées du canton, notamment celles qui proposent un enseignement dans une autre langue que le français. La fréquentation d'une école privée suppose les ressources nécessaires aux frais d'écolage, donc ce choix est socialement différencié. L'école publique, objet de cette étude, accueille donc une part des jeunes en situation sociale très favorable et la quasi-totalité des jeunes issus des milieux plus modestes.

Problématiques de la recherche

Une migration qui évolue

La migration à Genève (et donc celle des jeunes en âge d'être scolarisés) est une composition de migrations économiques, de personnes venues à Genève pour trouver un emploi (souvent peu qualifié), de migrations de réfugiés qui ont quitté une zone de conflit ou un pays dans lequel ils subissaient des persécutions, de migrations de personnes hautement qualifiées qui exercent des métiers dans les grandes entreprises transnationales très présentes à Genève ou encore de migrations « diplomatiques » en relation avec les agences gouvernementales ou non qui gravitent autour des organisations internationales établies dans le canton. De fait, Genève connaît une migration multiforme qui comprend des gens de provenances et de caractéristiques très différentes, avec des pays de provenance, des niveaux socio-économiques et des types de migration qui sont étroitement liés (Hupka et Stalder, 2004). La question de l'intégration est donc fortement différenciée ; l'intégration des migrants et de leurs enfants dépend de formes variables de choix, d'opportunités et de contraintes qui mettent en évidence la pluralité des modes d'insertion pour donner un schéma d'assimilation segmentée (Zhou, 1997).

Du point de vue scolaire, la situation des jeunes migrants montre cette même diversité. Pour certains, l'intégration dans le système de formation genevois n'est qu'un écueil transitoire à surmonter, essentiellement apprendre le français en tant que langue d'enseignement. Pour d'autres, plus nombreux, les difficultés sont d'une autre ampleur. Il s'agit non seulement d'apprendre une langue nouvelle, mais aussi de combler des déficits de scolarité (scolarité qui peut avoir été assez chaotique durant la période pré-migratoire) afin de se rapprocher des exigences des formations genevoises correspondant à leur âge, de surmonter des difficultés personnelles ou sociales (précarité du statut, difficultés financières, situations familiales difficiles, traumatismes liés à des crises politiques, etc.) et de se familiariser à un environnement culturel qui peut être très différent de celui d'origine (déficit de compétences sociales, difficultés d'acculturation par exemple). « *La population primo-migrante se définit plus précisément comme des populations distinctes* » (Fouquet Chauprade, 2004, p. 3).

La migration en général, et celle des jeunes de manière associée, évolue également, tant dans son volume que dans sa forme. Deux dynamiques actuelles contribuent à en modifier les contours. D'une part, les besoins du tissu économique du canton qui s'accompagnent d'un assez fort accroissement des soldes migratoires ces dernières années (OCSTAT, 2015), et d'autre part les zones de tensions qui provoquent des déplacements importants de population à travers l'Europe et donc également vers la Suisse et Genève, comme l'a relaté ces derniers mois la presse romande dans laquelle on pouvait lire par exemple « *La Suisse doit trouver des solutions à long terme pour les enfants migrants* » (*Tribune de Genève*, 04.11.2015) ou « *Seize classes d'accueil ont été ouvertes depuis 2015* » (*Le Courrier*, 26.02.2016). En raison de ces évolutions, ce rapport présente aussi une mise à jour de la population des jeunes migrants arrivés à l'école genevoise en 2015 (partie 1) en complément des résultats qui se fondaient sur les années 2011 et 2012 dans le premier rapport (Rastoldo et al. 2013).

Migration et transitions

Passé un temps d'accueil dans une structure spécifique, les jeunes migrants ont vocation à intégrer une filière d'enseignement régulière, correspondant à leur âge, pour effectuer une formation jusqu'à l'obtention d'une certification de niveau secondaire II au moins. C'est en tout cas l'objectif que le système d'enseignement genevois s'est donné conjointement avec les autres cantons : amener 95% des jeunes à une certification (CDIP, 2011). Cet objectif, s'il semble proche d'être atteint pour les jeunes de nationalité suisse, ne l'est pas pour les jeunes de nationalité étrangère, dont font partie notamment les jeunes récemment arrivés en Suisse (CSRE, 2014). L'intégration des jeunes migrants en formation jusqu'à un premier diplôme est alors non seulement un enjeu majeur pour les premiers concernés, mais également une part de l'objectif d'efficacité du système de formation.

La qualité de l'insertion scolaire après l'accueil prend différentes formes selon le degré d'enseignement. À l'école primaire, elle se mesure surtout par le maintien en classe régulière, sans prendre de retard dans le déroulement de la scolarité (redoublement). Au secondaire I s'ajoute la fréquentation d'un regroupement ou d'une section d'un certain niveau d'exigences et à partir du secondaire II, l'orientation dans une filière de formation jusqu'au diplôme en évitant les risques d'interruption prématurée de la formation. Les diverses transitions qui modèlent les trajectoires de formation sont non seulement un espace de choix susceptibles d'être revisités (Boutinet, 2007) et qui offrent des marges de manœuvre (Dubet, 2004) permettant une adaptation aux circonstances changeantes (Guichard, 2013) ; mais aussi un système de contraintes, notamment avec les exigences des filières de formation, qui peuvent rendre les transitions difficiles, voire impossibles. Ces moments de formation sont socialement assez marqués. Les inégalités d'orientation et/ou de réussite selon le milieu d'origine, le statut migratoire ou le genre sont manifestes dans cet enchaînement de transitions (Meyer et Bertschy, 2012 ; Häfeli et Schellenberg, 2009).

Les difficultés scolaires des jeunes migrants peuvent être considérées sous deux angles. Leurs caractéristiques sociales prédominantes (origine sociale peu favorisée) les exposent davantage aux difficultés scolaires, dans un système de formation où existe un certain niveau d'inégalité des chances (Hutmacher, 1987), mais en plus les jeunes migrants sont plus souvent dans une situation de déficit de ressources et de stratégie pour pallier ces difficultés, ou autrement dit en déficit de capital social (Jaeggi et Osiek, 2003). Donc pour les jeunes issus des milieux les moins favorisés, la migration est un facteur qui peut renforcer les difficultés scolaires caractéristiques des jeunes de ces milieux sociaux (Rastoldo, 2013). L'étude des parcours de formation post-accueil est donc cruciale pour estimer la qualité du dispositif d'intégration des migrants à l'école. D'autant plus que l'orientation dans une classe régulière ne se fait pas lorsque l'élève possède un niveau de compétences en français et plus largement un niveau de compétences scolaires identique aux autochtones, mais plutôt lorsque les enseignants pensent qu'il progressera mieux et plus vite dans une classe régulière. Donc au moment de quitter la structure d'accueil, les raisons qui l'ont fait intégrer une telle structure ne sont pas complètement dépassées.

Organisation du rapport

La partie 1 vise à donner une dimension dynamique au premier recensement des élèves primo-arrivants allophones présenté dans le premier rapport (Rastoldo et al., 2013). Elle reprend le même cadre d'analyse et met en évidence les évolutions visibles des cinq dernières années.

La partie 2 décrit pour chaque degré d'enseignement les parcours des élèves qui ont intégré un dispositif d'accueil durant l'année de référence (2.1 primaire ; 2.2 secondaire I ; 2.3 secondaire II). Le recul depuis la sortie du dispositif d'accueil est de 4 à 6 ans en fonction du temps passé par les jeunes dans ces dispositifs. Les analyses sont séparées, car les parcours ne peuvent être strictement comparés selon l'âge du jeune au moment de sa migration. Pour les élèves arrivés à l'école primaire, aucun n'est encore certifié ; ils sont, au cours de l'année scolaire 2015-16, soit au secondaire I soit au début du secondaire II. Pour le secondaire I, tous ont terminé le cycle d'orientation (CO) et sont en âge de fréquenter le secondaire II, certains sont déjà certifiés et d'autres ont cessé leur formation. Enfin, les adolescents arrivés après 15 ans sont encore en formation, ou déjà certifiés, ou encore ont interrompu prématurément leur formation.

L'analyse longitudinale n'est pas strictement « alignée » en raison du temps variable passé par les jeunes en classe d'accueil et de l'année de scolarité de leur entrée dans l'école genevoise. Afin de rendre compte de leurs parcours de formation, un certain nombre de « marqueurs » de la formation sont présentés. Ces marqueurs comprennent l'évolution de la situation année par année selon qu'ils fréquentent une formation, sont certifiés du secondaire II ou ont interrompu leur formation, ainsi que des événements de parcours, la plupart transversaux aux trois degrés d'enseignement, tels que le taux de redoublement, la proportion de parcours linéaires (ou la proportion de réorientations), le taux de transition dans des filières spécialisées, le taux de passage dans les structures de transition. Les parcours ont, en outre, été qualifiés selon l'origine sociale et le genre des élèves.

1. Les élèves primo-arrivants allophones à Genève

À l'occasion de chaque rentrée scolaire¹, des enfants et des adolescents franchissent pour la première fois les portes de l'école genevoise. Si pour un certain nombre de ces « nouveaux » élèves, cette entrée dans le système d'enseignement marque la transition entre le cycle préscolaire et le cycle scolaire (passage des structures de la petite enfance vers l'école primaire), elle constitue pour les jeunes qui rejoignent le territoire cantonal une poursuite de leur apprentissage. À leur arrivée, les élèves migrants sont en principe² intégrés dans les classes dont l'année de scolarité correspond à leur âge. L'intégration dans ce nouveau système scolaire (le système de formation genevois) reflète toutefois des situations très diversifiées. Pour les élèves allophones qui migrent avec un bagage scolaire bien fourni, le seul écueil transitoire à surmonter réside dans l'apprentissage du français pour pouvoir l'utiliser comme langue d'enseignement. Pour d'autres, au vécu scolaire pré-migratoire moins important (voire parfois quasi-inexistant), les difficultés sont d'une toute autre ampleur. En sus de l'apprentissage d'une langue nouvelle, ils doivent combler des déficits de scolarité afin de se rapprocher des exigences des formations genevoises. Une scolarisation dans les structures d'accueil pour non-francophones, tant pour l'apprentissage du français que pour une remise à niveau des connaissances scolaires, s'avère alors être un passage obligatoire.

Cette réalité, qui n'est pas nouvelle, a motivé le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) à porter une attention particulière aux jeunes migrants qui rejoignent le canton. Cet intérêt a donné lieu à une description, d'une part de la population des élèves primo-arrivants scolarisés dans le canton de Genève lors des années scolaires 2011-12 et 2012-13 (publics potentiels des classes d'accueil), et d'autre part des modes d'intégration au sein des structures d'accueil de l'enseignement primaire, secondaire I et secondaire II (Rastoldo, Wassmer, Evrard, et Kaiser, 2013). Nous proposons, dans le cadre de cette première partie, de reconduire la description des élèves allophones qui sont récemment arrivés dans le canton, en nous focalisant sur l'année scolaire 2015-16. Nous commencerons par apporter quelques éléments quantitatifs concernant cette population avant de mettre en évidence les évolutions perceptibles de ces cinq dernières années.

1.1 Combien de jeunes sont-ils considérés comme « primo-arrivants allophones » ?

Notre premier questionnement relève d'une dimension quantitative. Il porte sur l'estimation du nombre de jeunes migrants qui ont rejoint le système de formation genevois au cours de l'année scolaire 2015-16. L'identification de ces jeunes s'est faite à partir des informations enregistrées dans la base de données scolaires du DIP (nBDS). Nous avons également fait le choix, afin de pouvoir disposer d'éléments comparatifs, de nous conformer à la définition des « primo-arrivants allophones » utilisée dans le cadre du premier volet de l'étude des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones (Rastoldo et al., 2013). La population des jeunes « primo-arrivants allophones » se compose ainsi de l'ensemble des élèves *a*) âgés de 4 à 20 ans (inclus), *b*) scolarisés dans une école au 31.12.2015, *c*) récemment arrivés à Genève (il y a moins de six mois) et *d*) n'ayant pas le français comme langue maternelle ou comme langue première. Nous portons l'attention sur le fait que cette définition inclut aussi des jeunes parlant déjà le français comme langue seconde pour toutes sortes de raisons liées à leur parcours personnel.

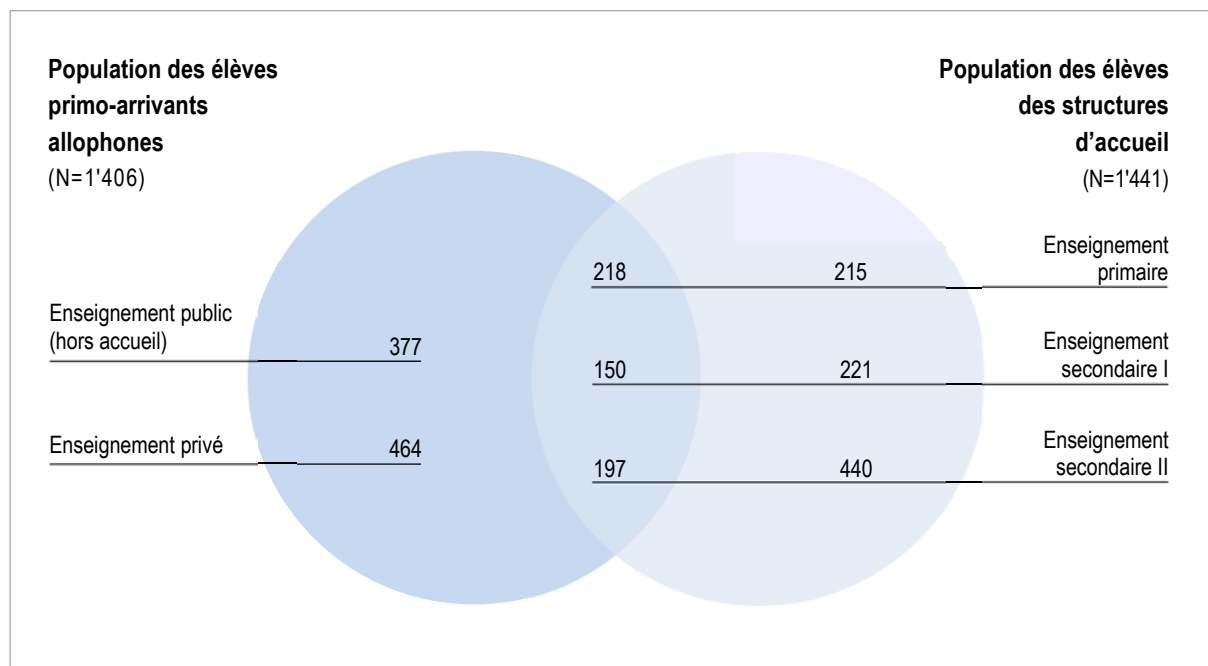
Sur cette base, nous avons recensé, pour l'année scolaire 2015-16, 1'406 élèves qui répondent à cette définition (*Figure 1*). En nous référant aux estimations réalisées pour les années scolaires 2011-12 et 2012-13, nous constatons une nette augmentation du nombre d'élèves primo-arrivants dans le système de formation genevois au cours des cinq dernières années. Ainsi, Rastoldo et al. avaient dénombré dans les écoles du canton 1'865 élèves primo-arrivants allophones répartis sur les deux

¹ Précisons que de nombreux élèves, dont certains sont issus de la migration, arrivent en cours d'année scolaire. Leur accueil et leur intégration scolaire s'effectuent donc à tout moment de l'année.

² Ce constat a été observé dans les structures d'accueil de l'enseignement public.

années scolaires³ 2011-12 (894 élèves) et 2012-13 (971 élèves). Cette hausse observée correspond à une augmentation de 45% entre 2012 et 2015. Ces élèves récemment arrivés dans le canton (depuis moins de six mois) et dont la langue maternelle est autre que le français représentent à ce jour 1.8% de la population scolarisée à Genève dans l'enseignement public et privé ; cette part était de 1.1% il y a cinq ans.

Figure 1. Population des élèves primo-arrivants allophones et des élèves des structures d'accueil pour non-francophones, année scolaire 2015-16



N.B. La population des élèves des structures d'accueil comprend l'ensemble des élèves qui étaient scolarisés dans les structures d'accueil de l'enseignement obligatoire (classes d'accueil de l'enseignement primaire, classes d'accueil du CO) et de l'enseignement secondaire II (classes d'accueil de l'enseignement secondaire II, classes d'insertion scolaire ou professionnelle pour non-francophones).

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12.2015

Il est également intéressant de relever, comme nous le verrons plus en détail par la suite, que tous les primo-arrivants allophones ne fréquentent pas les structures d'accueil de l'enseignement public. En même temps, tous les élèves qui bénéficient de mesures spécifiques aux non-francophones ne sont pas considérés comme primo-arrivants dans le sens strict que nous avons défini, notamment puisqu'une partie des élèves des structures d'accueil du DIP sont arrivés à Genève depuis plus de six mois. Les deux populations d'élèves *primo-arrivants allophones* et d'élèves *des structures d'accueil* ne se recouvrent donc que partiellement. Rappelons par ailleurs que de tels constats avaient déjà été dressés en 2013.

1.2 Quelle évolution des profils des élèves primo-arrivants allophones ?

Notre second questionnaire porte sur les profils des élèves primo-arrivants allophones et notamment leur évolution au cours des cinq dernières années. Si, d'un point de vue de la composition sociale des primo-arrivants non francophones, nous n'avons pas observé de réel changement⁴, une

³ Dans le cadre de la description des primo-arrivants réalisée en 2013 (Rastoldo et al., 2013), les populations des primo-arrivants des années scolaires 2011-12 et 2012-13 ont été agrégées « de manière à atténuer les fluctuations, inévitables dans le champ de la mobilité internationale des individus et des populations » (p. 27).

⁴ La composition en termes de catégories socio-professionnelles des 1'406 élèves arrivés au cours de l'année scolaire 2015-16 est très similaire à la population étudiée cinq années auparavant (cohorte 2015 / cohortes 2011 et 2012) : cadres supérieurs et dirigeants (15% / 15%), employés et cadres intermédiaire (14% / 14%), ouvriers (16% / 20%), divers et sans indication (54% / 52%).

évolution s'est opérée du point de vue de la provenance des élèves qui sont arrivés à Genève ces dernières années. Comme l'illustre la répartition des primo-arrivants allophones au regard de la première langue parlée (*Figure 2*), nous observons, en terme de pourcentages, une augmentation conséquente des élèves parlant des langues du Moyen-Orient, et dans une moindre mesure des langues africaines. Ainsi, alors que ceux parlant des langues du Moyen-Orient représentaient seulement 3% des primo-arrivants au cours des années scolaires 2011-12 et 2012-13, ils constituent près de 10% de la population des primo-arrivants scolarisés lors de l'année scolaire 2015-16. Dans un même sens, la proportion d'élèves dont la première langue apprise et parlée au sein de la famille est une langue africaine a également évolué, passant de 3 à 7% dans cet intervalle de temps. Nous pouvons par ailleurs souligner qu'au sein de ces deux groupes de primo-arrivants allophones scolarisés à Genève en 2015-16, une partie importante provient de pays marqués par des instabilités politiques, des conflits ou des guerres civiles : par exemple, 25% des élèves dont la première langue parlée est une langue du Moyen-Orient proviennent de Syrie et 18% sont originaires d'Irak. La majorité de ceux qui parlent des langues africaines viennent, pour leur part, d'Érythrée. L'évolution observée dans la population des primo-arrivants à Genève est donc à mettre en relation avec les mouvements migratoires constatés ces dernières années à l'échelle internationale. De fait, la composition des populations d'élèves allophones qui rejoindront le système de formation genevois dans les années à venir pourrait être susceptible de se modifier à nouveau en fonction de l'évolution du contexte mondial.

Figure 2. Répartition des élèves primo-arrivants allophones selon la première langue parlée

Première langue parlée	Années scolaires	
	2011-12 et 2012-13 (N=1'865)	2015-16 (N=1'406)
Anglais	10%	9%
Allemand	3%	3%
Italien	3%	4%
Espagnol	15%	15%
Portugais	23%	11%
Autre langue européenne	6%	6%
Langue balkanique	6%	4%
Langue africaine	3%	7%
Langue moyenne-orientale	3%	10%
Langue asiatique	8%	10%
Sans indication	19%	20%
<i>Total</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>

N.B. La catégorie « Sans indication » correspond à une absence d'informations dans la base de données scolaires (données manquantes). Il s'agit pour la plupart d'élèves scolarisés dans l'enseignement privé et pour lesquels la première langue parlée n'est pas indiquée.

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12

Pour compléter cette description des primo-arrivants allophones de 2015, nous pouvons relever une forte diminution de la part des élèves dont la langue maternelle est le portugais (de 23 à 11%) et, dans une moindre mesure, de celle des élèves parlant des langues balkaniques (de 6 à 4%). En ce qui concerne les autres langues, la part des élèves est restée très similaire entre les populations d'élèves arrivées lors des années scolaires étudiées.

Une autre évolution visible des profils sociodémographiques concerne l'âge des primo-arrivants allophones au moment de leur arrivée sur le territoire cantonal. Nous pouvons constater, à la lecture de la *Figure 3*, que les primo-arrivants scolarisés au cours de l'année scolaire 2015-16 sont proportionnellement plus âgés que leurs prédécesseurs. Bien que la majorité soit composée d'élèves relativement jeunes susceptibles de rejoindre théoriquement les classes de l'enseignement primaire (61%), un peu moins d'un quart des primo-arrivants allophones de 2015 sont en âge de rejoindre l'enseignement secondaire II au moment de leur arrivée à Genève (22% exactement). Nous constatons par ailleurs que la part de ces jeunes âgés de 15 ans et plus croît de 9 points de pourcent

(passage de 13 à 22%) dans la population des primo-arrivants allophones. Cette augmentation peut être mise en perspective avec les résultats publiés récemment par l'Office statistique de l'Union européenne, qui font état d'une forte hausse des mineurs non accompagnés dans les États membres de l'Union européenne⁵ pour l'année 2015 (Eurostat, 2016). Nous ne sommes toutefois pas en mesure de dire, sur la base des données exclusivement scolaires à notre disposition, si cette évolution observée à Genève est le fait du flux des requérants d'asile mineurs non accompagnés.

Figure 3. Répartition des élèves primo-arrivants allophones selon leur âge au moment de l'arrivée à Genève

Âge scolaire au moment de l'arrivée à Genève	Années scolaires	
	2011-12 et 2012-13 (N=1'865)	2015-16 (N=1'406)
En âge d'être scolarisé dans l'enseignement primaire	67%	61%
En âge d'être scolarisé dans l'enseignement secondaire I	19%	17%
En âge d'être scolarisé dans l'enseignement secondaire II	13%	22%
Total	100%	100%

N.B. Âge scolaire : enseignement primaire (4-11 ans), enseignement secondaire I (12-14 ans), enseignement secondaire II (15-20 ans).

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12

1.3 Où les élèves primo-arrivants allophones sont-ils scolarisés ?

Le premier volet de l'étude réalisé à propos des primo-arrivants allophones scolarisés au cours des années scolaires 2011-12 et 2012-13 avait mis en évidence que ces derniers n'intégraient pas nécessairement les dispositifs d'accueil spécifiques aux non-francophones (Rastoldo et al., 2013). Ce constat reste d'actualité en 2015, puisque comme le montre la *Figure 4*, seulement 40% des nouveaux arrivants allophones se scolarisent dans les structures d'accueil du DIP au moment de leur entrée dans le système de formation genevois. Près de 27% intègrent, pour leur part, directement des classes ordinaires et le tiers restant des primo-arrivants allophones se scolarisent dans le système de formation privé.

Cet accès relativement limité aux structures spécifiques aux non-francophones (40% des primo-arrivants) peut de prime abord paraître surprenant. Ce résultat s'explique, en partie, par la politique d'accueil particulière des primo-arrivants les plus jeunes (âgés de 4 à 6 ans) qui, au moment de leur entrée à l'école primaire, rejoignent systématiquement les classes ordinaires (Direction générale de l'enseignement obligatoire, 2013). Il reflète par ailleurs une nouvelle fois la diversité de la migration à Genève, composée d'une part de jeunes qui, bien qu'allophones, s'insèrent directement dans les formations ordinaires sans avoir recours aux mesures spécifiques pour non-francophones (27%). Leur capital scolaire acquis lors de leur scolarité antérieure, ainsi que leur niveau de maîtrise de la langue française, ne représentent pas un obstacle à une scolarisation dans le système de formation classique genevois.

Une autre explication de l'accès restreint aux structures d'accueil mise en place dans l'enseignement public réside dans la place qu'occupe le système de formation privé. Le Roy-Zen Ruffinen (2016) souligne que l'enseignement privé « constitue une composante substantielle du système genevois d'enseignement et de formation par son étendue (on recense plus d'une cinquantaine d'établissements privés situés sur le territoire cantonal [...]), son ancienneté (certains établissements ont plus de cent ans), et tient pour partie au contexte international de Genève ». L'auteur précise qu'au cours de l'année scolaire 2015-16, près de 18% des élèves scolarisés dans le canton fréquentaient une école privée. Une partie des élèves primo-arrivants allophones s'orientent

⁵ Pour la Suisse, 2'670 demandes d'asile ont été déposées par des mineurs non accompagnés, ce qui représente près du quart des requérants d'asile mineurs arrivés sur le territoire en 2015. La plupart de ces demandeurs d'asile mineurs non accompagnés étaient originaires d'Érythrée (44%), d'Afghanistan (34%) et de Syrie (8%) (Eurostat, 2016).

également vers ce type d'établissements (33%). Nous verrons toutefois, par la suite, que le recours au système de formation privé n'est accessible qu'à une certaine partie de la population migrante notamment en raison de son coût.

Figure 4. Première scolarisation des élèves primo-arrivants allophones dans le système de formation genevois

Première scolarisation des primo-arrivants allophones	Années scolaires	
	2011-12 et 2012-13 (N=1'865)	2015-16 (N=1'406)
Structures d'accueil de l'enseignement public	49%	40%
... de l'enseignement primaire	26%	16%
... de l'enseignement secondaire I	14%	11%
... de l'enseignement secondaire II	9%	14%
Formations de l'enseignement public (hors accueil)	26%	27%
Formations de l'enseignement privé	25%	33%
Total	100%	100%

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12

En termes d'évolution, nous pouvons relever que la proportion d'élèves allophones récemment arrivés à Genève fréquentant les structures d'accueil de l'enseignement public est en diminution par rapport à ceux arrivés cinq années auparavant (passage de 49% à 40%). Cette diminution, de 9 points de pourcentage, des primo-arrivants allophones scolarisés dans les dispositifs d'accueil de l'enseignement public s'est faite par une scolarisation plus importante de ces élèves dans l'enseignement privé (passage de 25% à 33%).

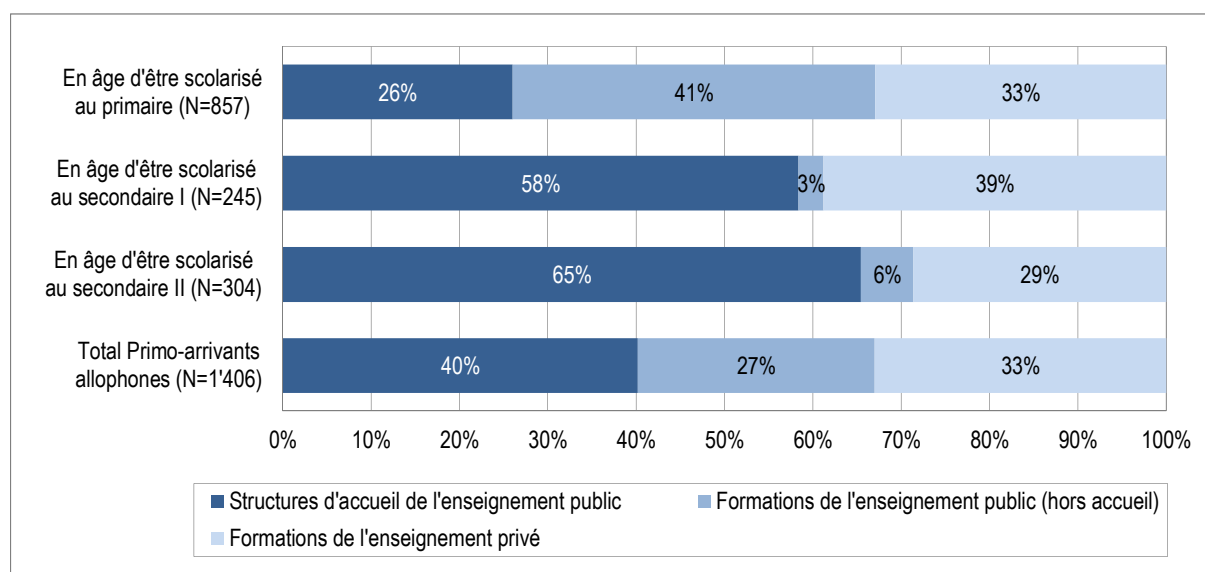
Une première scolarisation différenciée

L'entrée des primo-arrivants allophones dans le système de formation genevois s'effectue donc par des voies différentes. Si les raisons qui motivent les familles à scolariser leur(s) enfant(s) dans l'une des trois orientations possibles⁶ relèvent parfois d'un choix et d'autre fois d'une nécessité, nous avons pu observer des différences d'un point de vue de l'entrée dans la scolarité selon certaines caractéristiques des primo-arrivants.

Une première distinction s'opère en fonction de l'âge des primo-arrivants au moment de leur arrivée à Genève (Figure 5). Nous pouvons voir que plus les élèves primo-arrivants allophones sont âgés et plus ils ont tendance à recourir aux structures d'accueil mise en place dans l'enseignement public : 65% des primo-arrivants allophones en âge d'être scolarisés au secondaire II, 58% au secondaire II et 26% au primaire. Si ce résultat s'explique en partie par la politique d'immersion des plus jeunes (4-5 ans) dans les classes ordinaires de l'enseignement primaire, il traduit également la difficulté qu'ont les moins jeunes à intégrer les classes ordinaires lorsque les apprentissages se complexifient et que la scolarité est déjà bien avancée. Dès le CO, l'enseignement se structure (en regroupements/sections au secondaire I, en formations générales/professionnelles au secondaire II) et l'orientation des élèves est rendue possible en fonction des notes scolaires. Dans ce contexte, l'entrée directe des primo-arrivants allophones dans l'enseignement secondaire ordinaire est plus difficile et beaucoup moins fréquente (3% des élèves en âge d'entrer au secondaire I rejoint un CO, 6% pour le secondaire II). À la non-maîtrise de la langue d'enseignement s'ajoute souvent des connaissances scolaires acquises lors du parcours antérieur qui s'avèrent être en décalage avec les exigences de l'école genevoise. Cet écart nécessite alors une scolarisation, d'une durée variable (en moyenne une à deux années), au sein des structures spécifiques pour non-francophones où l'accent est mis sur l'apprentissage intensif du français et la mise à niveau des acquis scolaires.

⁶ Les trois orientations possibles au moment de l'entrée dans le système de formation genevois sont (1) une scolarisation au sein des structures d'accueil de l'enseignement public (primaire, secondaire I ou secondaire II), (2) une scolarisation dans une formation de l'enseignement public qui ne relève pas de l'accueil et (3) une scolarisation dans le système de formation privé.

Figure 5. Première scolarisation des élèves primo-arrivants allophones dans le système de formation genevois selon leur âge au moment de leur arrivée à Genève



Source : SRED / nBDS selon état au 31.12.2015

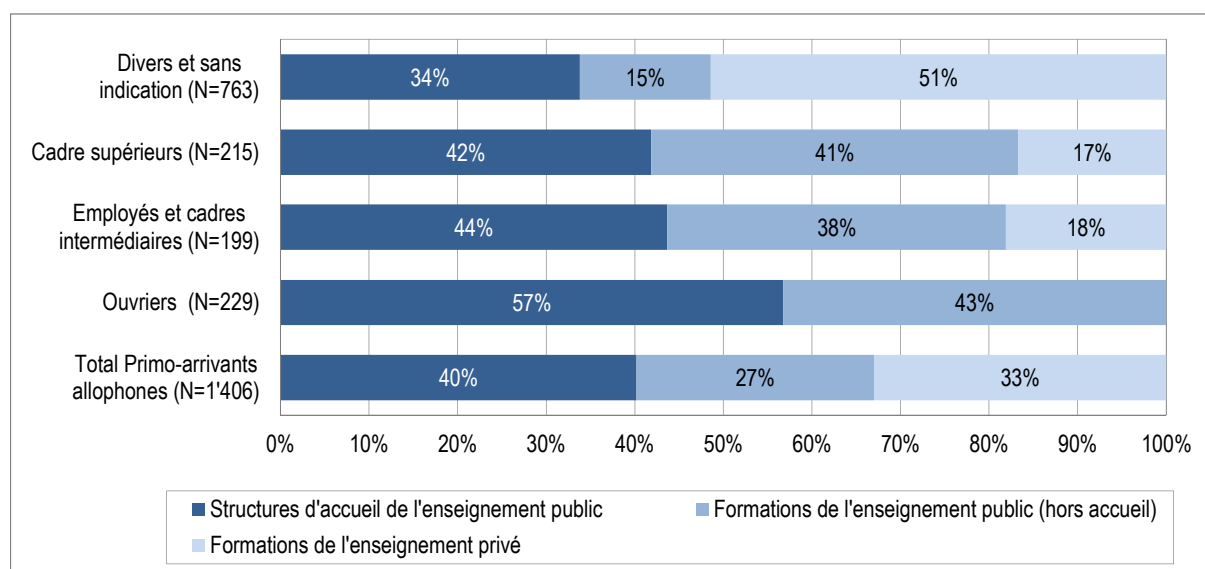
Nous pouvons par ailleurs ajouter que l'âge d'arrivée dans le système éducatif du pays d'accueil est fréquemment présenté, dans la littérature sur la migration, comme un facteur important dans la réussite du parcours scolaire et professionnel des enfants migrants. (Bader et Fibbi, 2012)

Une autre distinction observée dans la manière dont les primo-arrivants allophones s'insèrent dans le système de formation genevois concerne l'orientation vers l'enseignement privé. Cette orientation, qui comme nous l'avons vu précédemment représente le second choix des primo-arrivants, n'est toutefois accessible qu'à une certaine partie de la population migrante. Les frais d'écologie de l'enseignement privé, pouvant varier de « 5'000 francs à plus de 20'000 francs par année scolaire selon l'établissement et le niveau d'enseignement » (Le Roy-Zen Ruffinen, 2016), restreignent l'accès à ce type de scolarisation aux populations issues des migrations diplomatiques ou des migrations de cadres notamment hautement qualifiés. Ainsi, signe du caractère fortement socio-économique de la scolarisation dans le privé, aucun des primo-arrivants allophones issus de parents ouvriers ne s'est orienté vers ce type d'établissement (Figure 6). Nous pouvons par ailleurs souligner que ce constat ne relève pas d'une spécificité de la population des primo-arrivants et s'observe plus largement dans l'ensemble du système de formation privé⁷.

Les primo-arrivants allophones issus de parents de couches sociales les plus favorisés, composés de « cadres supérieurs et indépendants » et d'« employés et cadres intermédiaires », s'orientent sans réelle surprise plus fréquemment vers le système de formation privé (respectivement 17% et 18%). Notons cependant qu'ils étaient proportionnellement plus nombreux à le faire il y a cinq ans (respectivement 36% et 30%, Rastoldo et al., 2013). Pour compléter cette description de l'entrée des primo-arrivants dans le système scolaire genevois, nous observons que la catégorie socioprofessionnelle qui recourt le plus souvent à la scolarisation dans les écoles privées du canton relève des « divers et sans indication » (51%). Cette catégorie regroupe les élèves pour lesquels nous n'avons pas d'information dans la base de données scolaires (nBDS) sur la profession exercée par les parents au moment de la constitution des fichiers. Cette particularité, qui s'observe assez fréquemment chez les élèves scolarisés dans l'enseignement privé, limite quelque peu la vision que l'on peut avoir de la catégorie socioprofessionnelle des parents.

⁷ Le Roy-Zen Ruffinen (2016) a mis en évidence que la majorité des élèves scolarisés dans le système de formation privé appartiennent à un milieu social plutôt favorisé (ayant essentiellement des parents « cadres supérieurs et indépendants » ou « employés et cadres intermédiaires »).

Figure 6. Première scolarisation des élèves primo-arrivants allophones dans le système de formation genevois selon la catégorie socioprofessionnelle des parents

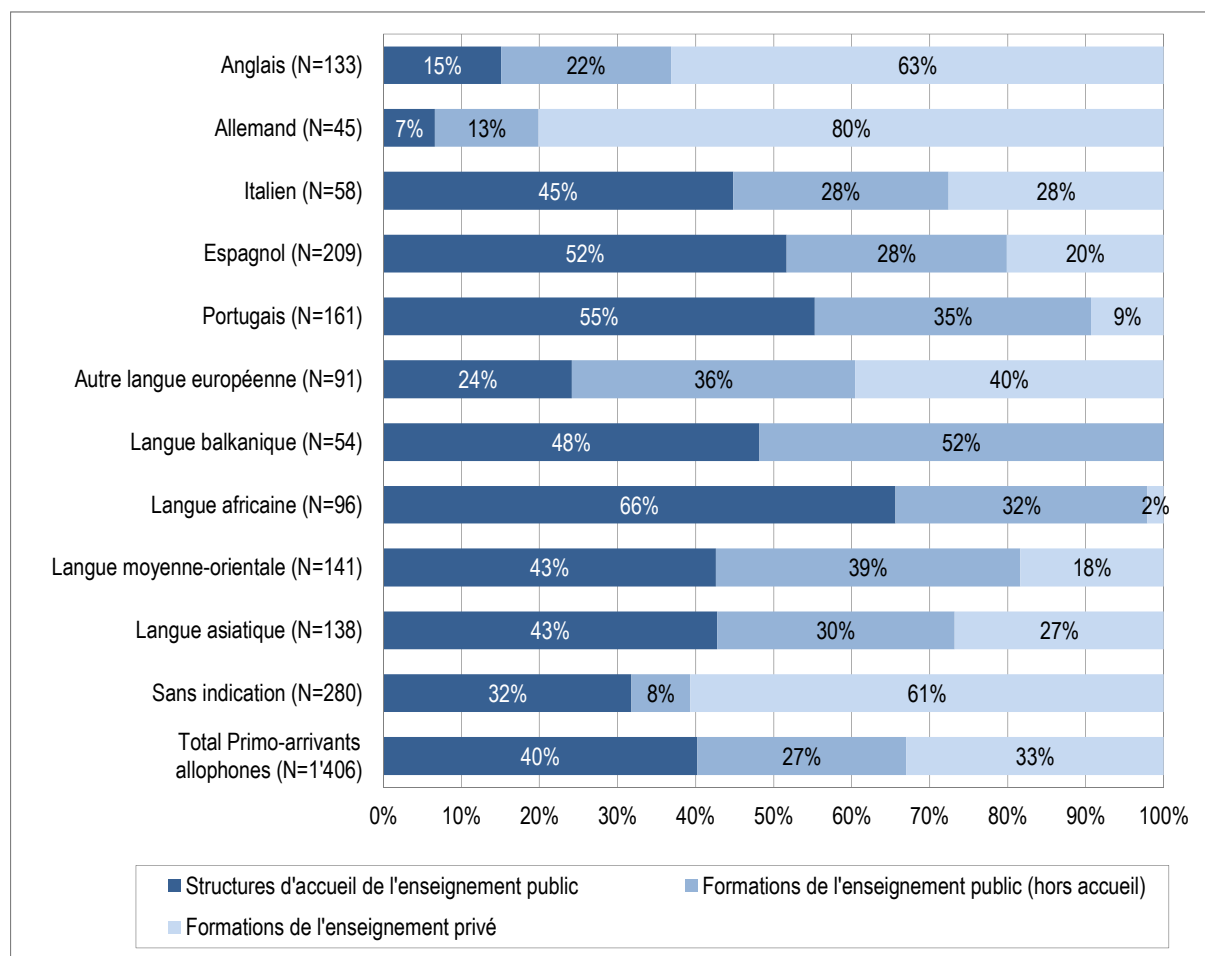


N.B. La catégorie « divers et sans indication » correspond à une absence d'informations dans la base de données scolaires (données manquantes). Il s'agit pour la plupart d'élèves scolarisés dans l'enseignement privé et pour lesquels la catégorie socioprofessionnelle n'est pas indiquée par les parents.

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12.2015

En somme, le recours à la scolarisation dans l'enseignement privé peut représenter, pour certaines familles dont les exigences professionnelles peuvent les amener à se déplacer à nouveau dans le futur, l'assurance de maintenir une continuité dans la scolarité de leur(s) enfant(s) en privilégiant des écoles privées qui proposent des cursus reconnus à l'échelle internationale (p. ex. baccalauréat international). Il peut également être utilisé, par d'autres familles, comme une stratégie d'évitement de la barrière de la langue (non maîtrise du français) au moment de leur arrivée à Genève, le système de formation privé offrant la possibilité de suivre des programmes scolaires étrangers dans une langue qui leur est sans doute plus familière. Ainsi, une fois passée la barrière économique liée aux frais de scolarité, la présence sur le territoire cantonal d'établissements dont les enseignements délivrés se font soit exclusivement dans une langue étrangère, soit sous une forme bilingue, explique probablement la forte propension de ces populations à privilégier le système de formation privé. Par exemple, à Genève où l'on recense plusieurs établissements anglophones et une école allemande, 63% des primo-arrivants dont la langue maternelle est l'anglais favorisent ce type d'orientation ; cette proportion s'élève à 80% quand il s'agit de l'allemand. Dans une moindre mesure, les primo-arrivants dont la première langue parlée est une autre langue européenne ont également plus tendance à rejoindre les écoles privées, le canton comptant également quelques établissements qui proposent des programmes dans ces langues (en russe ou en suédois notamment) (Figure 7).

Figure 7. Première scolarisation des élèves primo-arrivants allophones dans le système de formation genevois selon la première langue parlée



N.B. La catégorie « Sans indication » correspond à une absence d'informations dans la base de données scolaires (données manquantes). Il s'agit pour la plupart d'élèves scolarisés dans l'enseignement privé et pour lesquels la première langue parlée n'est pas indiquée par les parents.

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12.2015

Tous les autres primo-arrivants allophones s'orientent proportionnellement moins souvent vers l'enseignement privé au moment de leur entrée dans le système de formation genevois. C'est le cas des primo-arrivants dont la langue maternelle correspond aux langues des précédentes vagues migratoires connues à Genève (italien, espagnol, portugais, langue balkanique), mais également d'autres primo-arrivants parlant une langue africaine, moyenne-orientale ou asiatique. Ces derniers partagent la particularité de rejoindre systématiquement les structures d'accueil du DIP comme principale orientation. Ce résultat, qui met en évidence un accès plus restreint à l'enseignement privé chez ces primo-arrivants, doit toutefois davantage être relié aux profils migratoires de ces populations (migration économique moins qualifiée, migration de réfugiés principalement) qu'à leur caractère linguistique.

Synthèse

Le nombre d'élèves primo-arrivants allophones – c'est-à-dire d'élèves âgés de 4 à 20 ans (inclus), arrivés à Genève depuis moins de six mois et n'ayant pas le français comme langue maternelle – a augmenté au cours des cinq dernières années. Si, d'après la base de données scolaires du DIP, 1'865 élèves, répartis sur les années scolaires 2011-12 (894 élèves) et 2012-13 (971 élèves), répondaient à cette définition (Rastoldo et al., 2013), nous avons recensé pour l'année scolaire en cours (2015-16) 1'406 élèves primo-arrivants. Cette évolution représente une augmentation de près de 45% entre 2012 et 2015.

Les profils des primo-arrivants allophones de 2015 ont également évolué sur cette période. Nous avons pu observer que ces derniers étaient proportionnellement plus âgés que leurs prédécesseurs (en âge d'être scolarisés dans l'enseignement secondaire II) et davantage en provenance de zones en situation de conflits (Moyen-Orient et Afrique notamment).

Comme cela avait été mis en évidence auprès des populations précédentes, l'insertion dans le système scolaire genevois est loin d'être uniforme. Si elle se réalise via les structures d'accueil du DIP spécifiques aux non-francophones pour près de 40% des primo-arrivants, la majorité de ces jeunes ne recourt pas à cette offre et rejoint directement le système de formation ordinaire (27%) ou le système d'enseignement privé (33%). Relevons que l'entrée dans le système de formation se différencie notamment en fonction de l'âge des primo-arrivants au moment de leur arrivée à Genève et de la classe sociale de leurs parents.

2. Les parcours scolaires des élèves à l'issue des structures d'accueil

Les structures scolaires qui visent à accueillir les élèves non francophones au moment de leur entrée dans le système de formation genevois ne constituent pas une voie de formation en soi. Elles ne représentent qu'un moment transitoire dans la scolarité des jeunes pendant lequel ils doivent apprendre la langue d'enseignement du canton, et pour les plus âgés, construire un choix d'orientation, ce qui induit parfois un complément de formation ou une mise à niveau des compétences scolaires. L'objectif poursuivi est, qu'à l'issue de la prise en charge dans ces structures spécifiques, les élèves allophones intègrent une classe ou une filière ordinaire, « *dans les meilleurs délais* » (Règlement du cycle d'orientation, 2010) et « *dans de bonnes conditions* » (Direction générale de l'enseignement obligatoire, 2016).

La question du temps passé dans les dispositifs d'accueil – et donc d'une intégration dans les « *meilleurs délais* » – a été traitée lors du premier rapport consacré à l'analyse des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones. Rastoldo et al. (2013) ont mis en évidence, sur la base des élèves scolarisés lors des années scolaires 2009-10 et 2010-11⁸, que les durées de fréquentation sont relativement variables d'un élève à l'autre. Ainsi, les élèves allophones scolarisés au sein des classes d'accueil de l'enseignement primaire y restent en moyenne une année et un quart d'entre eux intègre une classe ordinaire de manière définitive avant la fin de l'année scolaire. Pour les plus âgés, qui transitent par les structures de niveau secondaire I et II, le temps d'accueil est plus important. La durée moyenne s'échelonne en général sur deux années (20 mois dans l'enseignement secondaire I et 19 mois dans l'enseignement secondaire II). Les résultats de l'étude montrent par ailleurs que la durée de séjour en classe d'accueil dépend non seulement des capacités linguistiques – orales et écrites – de chacun au moment de l'arrivée à Genève mais également des ajustements qui sont parfois nécessaires en vue d'une poursuite de la scolarité en classe régulière. Le capital scolaire constitué lors la scolarité pré-migratoire semble représenter un critère important dans la période de prise en charge plus ou moins longue des élèves allophones. Les auteurs précisent à cet effet que l'allongement de la durée d'accueil est « *surtout une question d'ajustements et de rattrapages scolaires importants et moins une question d'apprentissage de la langue d'enseignement (parfois déjà plus ou moins sue)* » (ibid., p. 23).

La question de la poursuite de la scolarité après les structures d'accueil pour non-francophones – et donc de leur insertion dans de « *bonnes conditions* » – a également été partiellement abordée⁹ en 2013. Si l'étude permettait alors de connaître l'orientation des élèves prise immédiatement après la sortie de ces structures, elle ne bénéficiait pas du recul nécessaire pour observer la stabilité de cette orientation et le déroulement des cursus scolaires post-accueil sur le plus long terme. Nous souhaitons donc, dans le cadre de cette seconde partie, suivre les parcours scolaires après la sortie d'accueil jusqu'en décembre 2015. Les parcours scolaires des élèves qui ont intégré un dispositif d'accueil seront, par la suite, étudiés de manière distincte selon les degrés d'enseignements qu'ils ont fréquentés. Nous porterons une attention particulière aux orientations à l'issue des structures d'accueil, à la situation des élèves quelques années après ainsi qu'aux événements scolaires observés durant leurs parcours.

D'un point de vue méthodologique, nous devons préciser que cette étude longitudinale des cursus s'appuie sur les informations de la base de données scolaires du DIP (nBDS) qui recense les situations scolaires des élèves en formation et des diplômes délivrés dans l'ensemble du canton de Genève. Nous avons sur cette base reconstitué, pour chacun des élèves des classes d'accueil

⁸ La durée passée dans les structures d'accueil a été calculée pour tous les élèves qui ont été scolarisés, à un moment ou à un autre, dans une structure d'accueil de l'enseignement primaire durant l'année scolaire 2010-11 et dans une structure d'accueil de l'enseignement secondaire I ou II durant l'année scolaire 2009-10. Pour les choix méthodologiques, voir Rastoldo et al. (2013), p. 9.

⁹ Une partie de l'étude est consacrée à l'orientation des élèves à la sortie des classes d'accueil. Elle illustre l'orientation des jeunes directement à l'issue des structures pour non-francophones, cette sortie ayant pu intervenir à des moments variables de l'année (aussi bien en fin d'année scolaire qu'en cours d'année). Pour les résultats, voir Rastoldo et al. (2013), pp. 26 à 28.

identifiés lors de la précédente étude, l'historique¹⁰ des cursus scolaires jusqu'à l'année scolaire 2015-16. Nous disposons ainsi d'une période d'observation des parcours de formation post-accueil qui s'étend, en moyenne, sur cinq années. Cette période pouvant fluctuer entre trois et sept années en fonction du temps passé dans les dispositifs spécifiques aux allophones.

Encadré : Précision sur l'organisation de l'enseignement secondaire I à Genève

À la rentrée 2011, le CO qui dispense l'enseignement de niveau secondaire I à Genève a connu une réforme changeant son organisation. De ce fait, les élèves des classes d'accueil de l'enseignement primaire de 2010-2011 et ceux des classes d'accueil du CO de 2009-2010 n'ont pas connu la même organisation au secondaire I, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

	9 ^e	10 ^e et 11 ^e	Exigences
Structure avant réforme suivie par les élèves des classes d'accueil du CO de 2009-2010*	Regroupement A	Regroupement A	étendues
	Regroupement B	Regroupement B	moindres
	Regroupement C		
Structure après réforme suivie par les élèves des classes d'accueil du primaire de 2010-2011	Regroupement 1	Section Communication et technologie (CT)	de base
	Regroupement 2	Section Littéraire et scientifique (LS)	moyennes
	Regroupement 3	Section Langues vivantes et communication (LC)	élevées

* Il y avait aussi 3 collèges à niveaux et options. Pour l'analyse des cursus, les profils ont été assimilés aux profils A et B.

Après la réforme, l'entrée au CO est devenue sélective, et il y a moins d'élèves dans la section la plus exigeante (LS) qu'auparavant. Des passerelles ont été mises en place afin de permettre le passage d'une section moins exigeante à une section aux exigences plus élevées. De ce fait, il y a plus de transitions promotionnelles depuis la réforme.

2.1 Cursus des élèves des classes d'accueil de l'enseignement primaire

Dans le cadre de la recherche menée en 2013 sur les dispositifs d'accueil des primo-arrivants allophones, 687 élèves avaient été recensés à un moment ou un autre dans une classe d'accueil de l'enseignement primaire durant l'année scolaire 2010-2011. Rappelons que le dispositif d'accueil de l'enseignement primaire concerne les enfants ayant au moins l'âge d'être en 4P et que les élèves le fréquentant suivent une scolarité à temps partiel dans une classe de l'année de scolarité correspondant à leur âge. Pour tous les élèves on dispose au minimum de trois années d'observation après la sortie d'accueil ; et pour 60% d'entre eux il est possible de les suivre sur cinq années après leur passage dans les dispositifs d'accueil des élèves migrants du DIP.

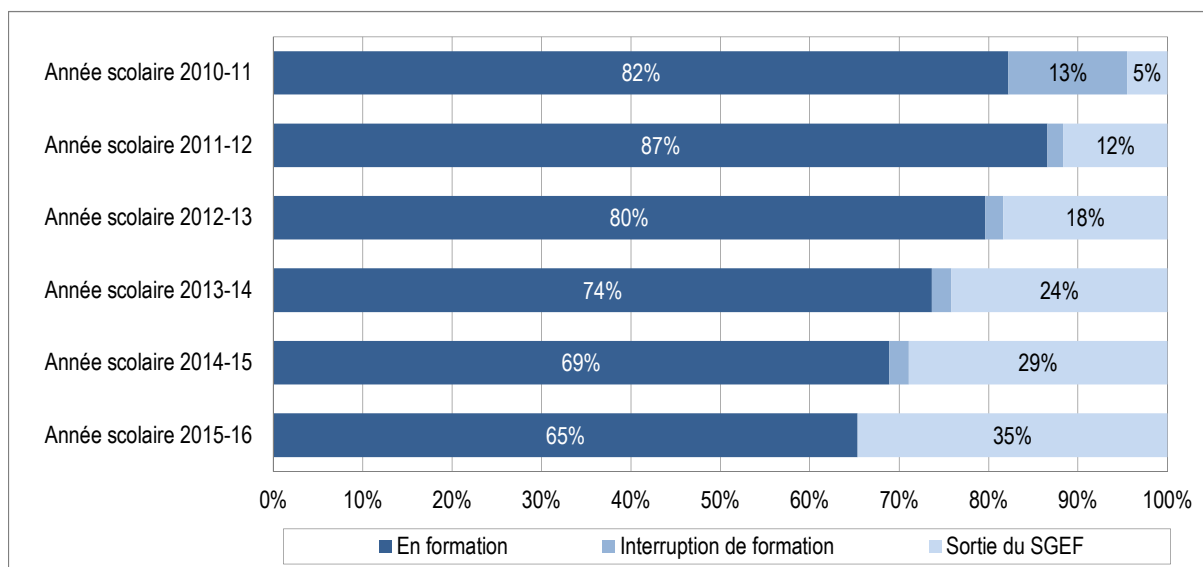
Situation en décembre des années suivantes et état au 31.12.2015

L'étude des situations scolaires au 31 décembre de chaque année de 2010 à 2015 des jeunes inscrits montre qu'une part d'entre eux quittent le système scolaire dès leur première année de scolarisation (Figure 8). Et si certains reprennent leur scolarité au cours des cinq ans d'observation, il s'agit pour la plupart d'une cessation définitive de fréquentation du système scolaire genevois. Au 31.12.2010, 18% (122 élèves) des élèves des classes d'accueil avaient quitté le système scolaire. Pour 5% d'entre eux, il s'agit d'un départ définitif, les autres reprendront une scolarité au cours des quatre années suivantes. Cette déscolarisation à Genève augmente au fur et à mesure des années. Compte tenu de

¹⁰ L'historique des parcours de formation reconstitué présente la situation scolaire des élèves au 31 décembre de chaque année scolaire.

l'âge des enfants concernés, il s'agit essentiellement de cessation de formation en raison de départs du canton plutôt que de décrochage scolaire. En effet, près de 9 élèves sur 10 ayant quitté l'école genevoise l'ont fait juste après la fréquentation des dispositifs d'accueil ou en cours de scolarité obligatoire.

Figure 8. Situation des élèves scolarisés en 2010-2011 après leur sortie des classes d'accueil de l'enseignement primaire (N=687)



N.B. Les élèves considérés comme en « interruption de la scolarité » arrêtent de manière temporaire leur formation pour la reprendre (ou en commencer une nouvelle) une ou plusieurs années après.

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12

Cinq ans après l'année de référence, près de 65% sont encore en formation à Genève, et ce principalement dans l'enseignement public ; 10% (les plus jeunes des scolarisés en 2010-2011) sont toujours dans l'enseignement primaire ; plus d'un tiers est au CO. Parmi ceux qui sont dans les classes régulières du CO, on trouve une surreprésentation des élèves en regroupement 1 et en communication et technologie (CT) ainsi que de ceux en regroupement 2 et en langues vivantes et communication (LC) par rapport à la répartition de l'ensemble des élèves des classes régulières au 31.12.2015, comme le montre la Figure 9 ci-dessous.

Figure 9. Comparaison de la répartition des élèves des classes régulières au 31.12.2015 entre l'ensemble de la volée et les élèves inscrits en classe d'accueil de l'enseignement primaire en 2010-2011

	Ensemble des élèves des classes régulières du CO (N=12'688)	Élèves des classes d'accueil de l'enseignement primaire en 2010-2011 (N=228)
CO R1 et CT	11%	25%
CO R2 et LC	24%	34%
CO R3 et LS	65%	41%
Total	100%	100%

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12.2015

En 2015, certains élèves (14%) suivent une scolarité de niveau secondaire II. Un peu plus d'un quart d'entre eux suivent une classe de transition, les autres sont dans une formation menant à une certification. Plus du tiers de cette volée n'est plus scolarisé en décembre 2015. Et parmi ces élèves, 65% n'ont pas suivi de scolarité régulière (hormis l'accueil) à Genève.

Les parcours après la structure d'accueil¹¹

De la sortie des dispositifs d'accueil à leur situation scolaire en 2015, les parcours sont très diversifiés, pour ne pas dire individualisés. Un certain nombre va connaître un parcours scolaire linéaire (c'est-à-dire sans redoublement, sans passage par l'enseignement spécialisé, sans réorientation au CO, sans passage par les classes de transition scolaire ou professionnelle de l'enseignement secondaire II, sans passage par l'enseignement privé, sans interruption de formation). Ceci concerne 203 élèves de la volée (soit 30%). Quelques-uns connaissent un parcours qui n'est pas tout à fait linéaire puisqu'il comprend des réorientations au CO mais qui est sans redoublement. Cela concerne 38 élèves :

- 11 élèves ont un parcours sélectif (ils vont dans une section à exigences moindres),
- 6 ont un parcours neutre (après une réorientation ils reviennent dans leur section d'origine),
- 21 ont un parcours promotionnel (ils passent dans une section ayant des exigences plus élevées que celle d'où ils proviennent).

D'autres événements comme le redoublement, le passage par l'enseignement spécialisé émaillent les parcours à l'issue des structures d'accueil qui ne sont pas linéaires. Ils seront examinés au point 3.4. Compte tenu de l'âge des élèves, aucun n'a encore obtenu en 2015 une certification de niveau secondaire II.

2.2 Cours des élèves des classes d'accueil de l'enseignement secondaire¹¹

Durant l'année scolaire 2009-2010, 476 élèves sont passés par les classes d'accueil de l'enseignement secondaire I. Pour certains élèves de ce dispositif de première ou de dernière année, leur passage dans les dispositifs d'accueil du DIP s'étend sur plusieurs degrés d'enseignement : ainsi, 89 élèves proviennent des classes d'accueil du primaire, et 39 élèves ont été dans une structure de l'enseignement secondaire II spécifique aux migrants.

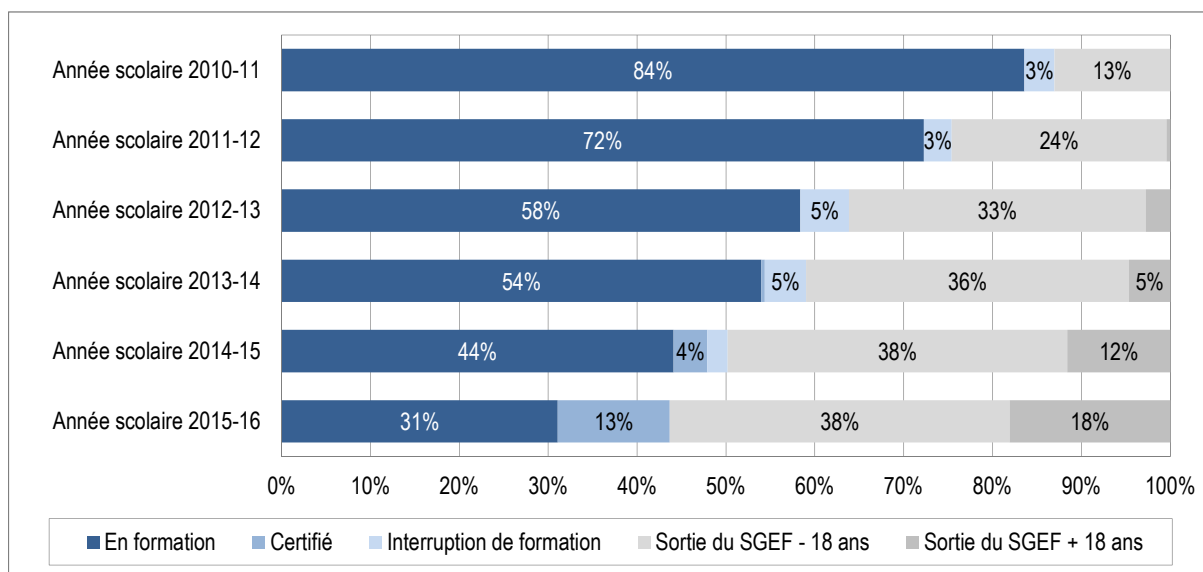
Situation en décembre des années suivantes et état au 31.12.2015

Au 31.12.2010, l'année scolaire qui suit l'année scolaire de référence, 84% des élèves sont scolarisés, certains encore dans des structures d'accueil, 13% ont quitté le système de formation genevois et n'y sont pas revenus jusqu'en 2015. Ils ont tous moins de 18 ans au moment de cette interruption. Il s'agit d'une part de jeunes ayant connu une mobilité géographique, mais également, lorsqu'ils ont quitté l'école obligatoire (ce qui est le cas dès la sortie des classes d'accueil pour certains), d'interruptions prématurées de leur formation bien qu'ils résident encore à Genève. Ce sont 3% des élèves, au 31.12.2010, qui ont interrompu leur formation, ce qui signifie qu'ils ne sont pas scolarisés cette année scolaire mais qu'ils vont retourner en formation avant le 31.12.2015 pour continuer leur formation ou en reprendre une autre. Au 31.12.2015, 31% des jeunes sont en formation et 13% ont obtenu une certification de niveau secondaire II (qu'ils poursuivent leur formation après ce premier diplôme ou non). Plus de la moitié de la cohorte a quitté le système de formation sans avoir obtenu de certification (56%), 38% en étant mineurs au moment de l'interruption et 18% après leur majorité.

Ces deux états ainsi que les états intermédiaires (*Figure 10*) montrent une intégration scolaire assez importante des jeunes issus des classes d'accueil du CO, bien que les sorties du système genevois de formation soient déjà d'une importance non négligeable (mais elles incluent également les mobilités). Cependant on constate également, sur la durée, des parcours de formation qui vont fréquemment être interrompus définitivement avant terme. Au total, c'est une petite moitié des élèves issus des classes d'accueil du CO qui sont, six ans après, encore en formation ou qui ont terminé une formation de niveau secondaire II.

¹¹ Cf. encadré p. 20 concernant la réorganisation du CO.

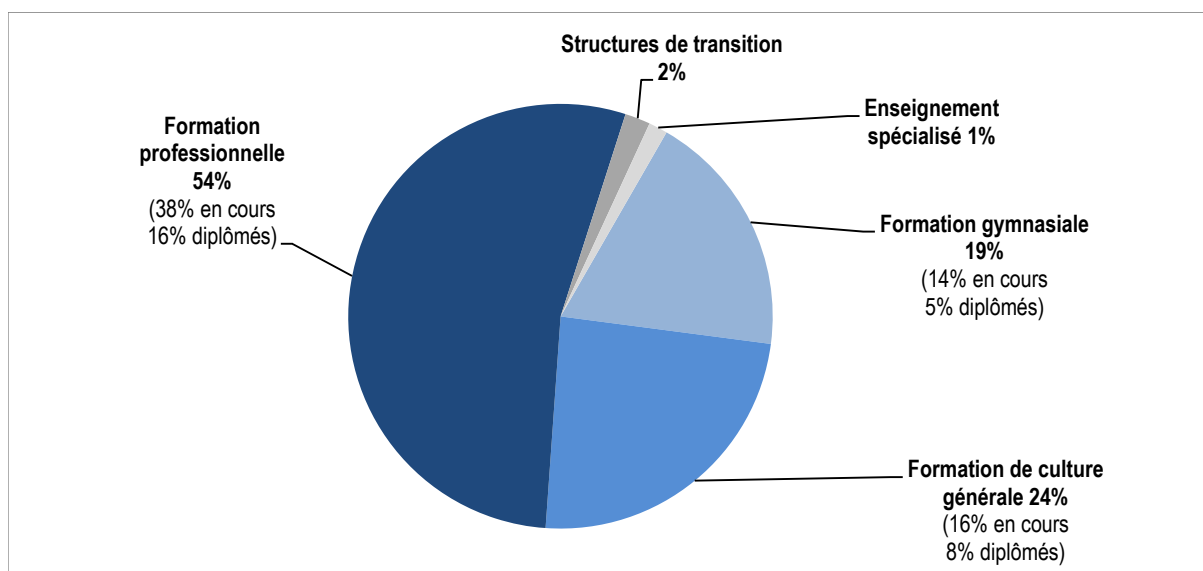
Figure 10. Situation de formation au 31.12 des six années qui suivent l'année de référence (en accueil du CO en 2009-2010, N=476)



Source : SRED / nBDS selon état au 31.12

Parmi les 208 élèves qui sont en formation en 2015 ou qui ont obtenu un diplôme de niveau secondaire II (Figure 11), un peu moins d'un cinquième (19%) ont obtenu ou sont en cours d'obtention d'une maturité gymnasiale, 24% sont à l'ECG ou ont obtenu un certificat de l'ECG et une moitié (54%) sont en formation professionnelle ou titulaires d'un titre professionnel. Ceux qui possèdent un titre professionnel se partagent à parts égales entre AFP et CFC ; les élèves en formation professionnelle suivent à 60% un apprentissage dual. Marginalement, quelques élèves fréquentent en 2015 des structures de transition : il s'agit de jeunes qui ont connu des interruptions temporaires de formation après leur sortie des classes d'accueil, et quelques-uns sont dans des structures spécialisées.

Figure 11. Situation des jeunes passés par les classes d'accueil du CO en 2009-10, en formation en 2015 ou qui ont obtenu une certification (N=208)



Source : SRED / nBDS selon état au 31.12.2015

Les parcours post-accueil au sein de l'enseignement secondaire I

Après la classe d'accueil du CO, un certain nombre d'élèves passent une, deux ou trois années au CO avant de transiter vers le secondaire II. Dans certains cas, cette période de formation est effectuée en restant dans la filière d'orientation après la classe d'accueil ; dans d'autres cas, ces jeunes connaissent des réorientations au sein des structures du secondaire I.

Plus de la moitié de la cohorte ne poursuit pas de formation au secondaire I après la classe d'accueil (Figure 12). Soit ils quittent le système de formation genevois après la classe d'accueil (19%), soit ils sortent de la classe d'accueil à l'articulation entre le secondaire I et le secondaire II, voire durant le secondaire II (34%). En majorité, les élèves qui poursuivent le CO après l'accueil conservent durant le reste du secondaire I l'orientation prise à la sortie de la classe d'accueil : 39% dans le regroupement A et 34% dans le regroupement B. Les réorientations promotionnelles sont marginales (1 élève) ; en revanche, environ un élève sur cinq passe du regroupement A vers le regroupement B (12%) ou est orienté dans une classe-atelier ou vers l'enseignement spécialisé (7%). De plus, 8% des élèves quittent la classe d'accueil pour entrer directement dans une classe-atelier ou dans l'enseignement spécialisé.

Figure 12. Parcours de formation post-accueil au sein du secondaire I

Types de parcours au secondaire I	Élèves passés par les classes d'accueil du CO en 2009-10 (N=476)	Élèves passés par les classes d'accueil du CO en 2009-10 qui connaissent un parcours de formation post-accueil (N=226)
Linéaire, regroupement A même partiel	18%	39%
Linéaire, regroupement B (C) même partiel	16%	34%
Orientation en classes atelier ou spécialisées	4%	8%
Réorientation promotionnelle au CO	0%	0%
Réorientation sélective au CO	6%	12%
Réorientation en classes-atelier ou spécialisées	3%	7%
Fin du CO en classe d'accueil	34%	
Non scolarisé après la classe d'accueil	19%	
Total	100%	100%

N.B. Les parcours linéaires signifient un maintien dans le même regroupement tout au long du CO. Les réorientations sélectives signifient une réorientation dans un regroupement moins exigeant (de A vers B), les réorientations promotionnelles signifient une réorientation vers un regroupement plus exigeant (de B vers A). Les élèves des classes à niveaux et options sont assimilés aux regroupements A ou B selon leurs profils en allemand et en mathématiques.

Exemple de lecture : 18% des 476 élèves passés par les classes d'accueil du CO en 2009-10 ont un parcours post-accueil au sein du secondaire I linéaire en regroupement A même partiel. Ces mêmes élèves représentent 39% des 226 élèves passés par les classes d'accueil du CO en 2009-2010 qui connaissent un parcours de formation post-accueil.

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12.2015

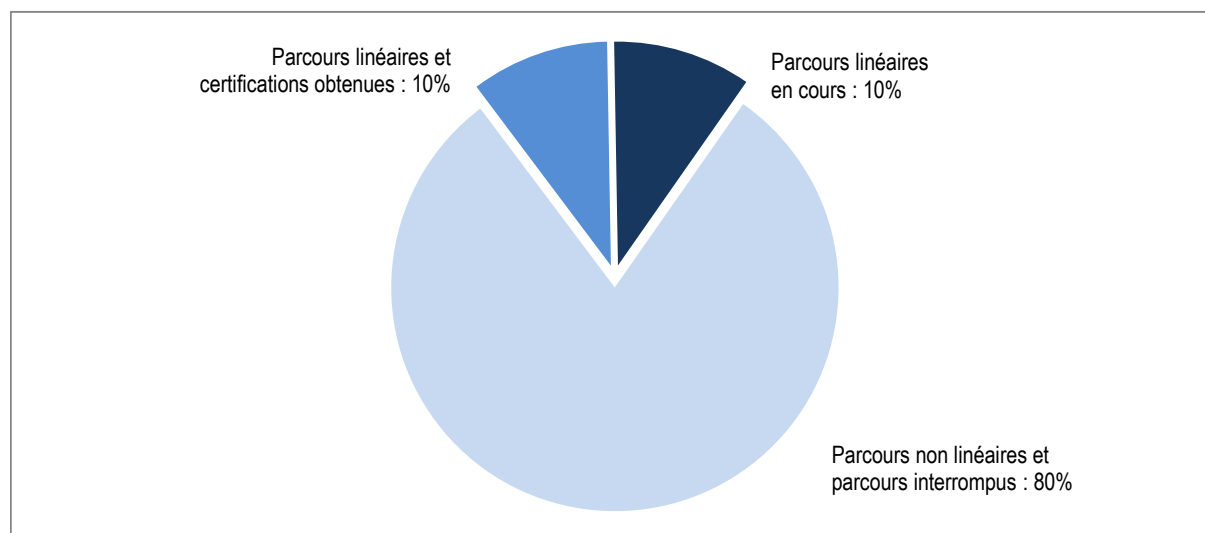
Globalement, on constate une relative stabilité des orientations post-accueil (dans près de 80% des cas), alors que dans 20% des cas l'orientation prise doit être revue pour une réorientation vers une filière moins exigeante ou spécialisée (y compris classes-atelier). En termes de redoublements, 12 élèves vont répéter une année scolaire au CO après être sortis de la classe d'accueil (sans compter les passages par la classe-atelier), dans la plupart des cas en maintenant le regroupement identique.

Les parcours de formation entre l'enseignement secondaire I et II

Parmi les 476 élèves de la cohorte, 382 ont effectué au moins une année de formation après être sortis des structures d'accueil (au CO ou au secondaire II). Près de 8 sur 10 (80%, Figure 13) ont connu un parcours de formation interrompu prématurément ou ont connu après la classe d'accueil des événements de parcours tels qu'un redoublement, un passage par une structure de transition, un changement d'orientation ou une interruption temporaire ou définitive de leur formation avant l'obtention d'une certification. À l'opposé, environ 2 jeunes sur 10 présentent entre leur sortie de

classe d'accueil et le 31.12.2015 un parcours de formation « linéaire »¹², c'est-à-dire qu'ils ont poursuivi leur formation au CO et au secondaire II sans aucun de ces événements de parcours précités, que cette formation soit terminée ou encore en cours (généralement dans sa dernière année pour l'année scolaire 2015-2016).

Figure 13. Parcours de formation post-accueil « linéaires » des élèves qui ont connu au moins une année de formation après l'accueil (CO et PO) (N=382)



N.B. Un parcours linéaire ne comprend ni redoublement, ni réorientation, ni passage par une structure de transition, ni interruption temporaire de la formation.

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12.2015

Les interruptions prématurées de formation

Plus de la moitié de la cohorte n'est plus en formation au 31.12.2015 et n'a pas obtenu de certification (56%, *Figure 14*). Il s'agit donc d'élèves qui ont interrompu leur formation avant terme. Deux moments d'interruption ressortent particulièrement : d'abord les élèves qui quittent le système de formation alors qu'ils sont encore en classe d'accueil au CO (17% de la cohorte), ensuite les élèves qui sont passés au début du secondaire II par une structure de transition et qui n'ont pas poursuivi leur formation dans une filière certifiante (16%). Les interruptions durant le CO mais après la sortie de la classe d'accueil ou durant une formation certifiante du secondaire II sont plus rares.

Figure 14. Moment de l'interruption de la formation

	Effectifs	%
Pas d'interruption (en formation au 31.12.2015 ou certifié)	208	44%
Interruption après la classe d'accueil du CO	81	17%
Interruption après la structure d'accueil du secondaire II	8	2%
Interruption en cours ou en fin de CO (classe régulière y compris classes-atelier)	44	9%
Interruption après une structure de transition	77	16%
Interruption durant le secondaire II (filères certifiantes)	53	11%
Interruption après le spécialisé (sans les classes-atelier)	5	1%
<i>Total</i>	<i>476</i>	<i>100%</i>

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12.2015

¹² Les transitions par des classes d'insertion de niveau secondaire II ont été intégrées aux parcours linéaires car elles relèvent encore du dispositif d'accueil. Dans les faits, il s'agit des classes d'insertion scolaire. En effet, les classes d'insertion professionnelle pour non-francophones sont quasiment toujours suivies d'une année de transition professionnelle.

Ces moments d'interruption correspondent bien aux deux raisons d'interruptions de formation des jeunes migrants. Il s'agit, d'une part, des jeunes qui connaissent souvent des mobilités multiples et qui ne restent à Genève que quelques années et, d'autre part, d'une population scolairement fragile qui peine, après un temps d'accueil et un passage par une structure de transition, à s'insérer et à se maintenir dans une filière certifiante. Les données disponibles ne permettent pas de faire la part de ce qui relève de la mobilité et de ce qui relève de la difficulté à se maintenir dans le système de formation.

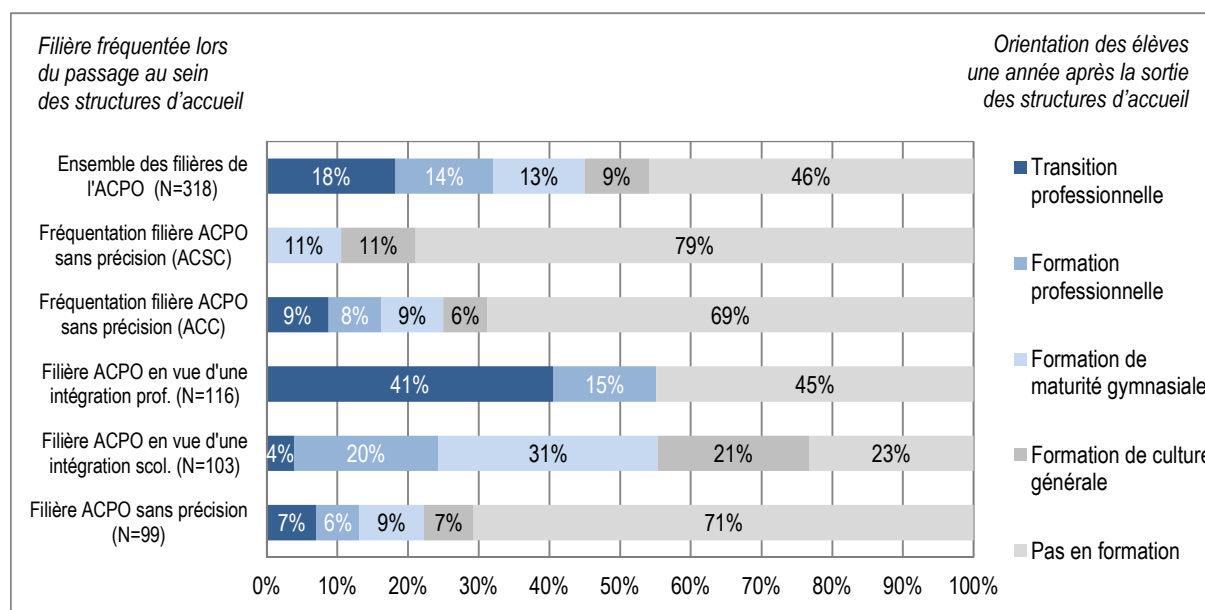
2.3 Coursus des élèves des classes d'accueil de l'enseignement secondaire II

Nous nous proposons, pour documenter les cursus des élèves qui ont transité par les structures d'accueil du secondaire II en 2009-2010, de nous arrêter sur deux moments qui bordent les parcours scolaires de ces jeunes. Nous nous intéresserons tout d'abord aux transitions qui s'opèrent à la sortie des filières spécifiques pour allophones et aux orientations de ceux qui prolongent leur scolarité dans l'enseignement secondaire II. Nous aborderons ensuite les problématiques de l'accès aux certifications, à travers un état de la situation des élèves quelques années après leur départ de l'ACPO, et des interruptions de formations.

Transitions à l'issue des structures d'accueil du secondaire II

Le premier questionnaire relatif aux parcours de formations des adolescents allophones nous amène à nous arrêter sur l'orientation de ces derniers à l'issue des structures d'accueil du secondaire II (Figure 15).

Figure 15. Orientation des élèves une année après la sortie des structures d'accueil du secondaire II selon la filière fréquentée lors du passage à l'ACPO



Légende : ACPO : Service de l'accueil du postobligatoire - SGEF : Système genevois d'enseignement et de formation.

N.B.1. Les jeunes considérés comme en « interruption de la scolarité » arrêtent de manière temporaire leur formation pour la reprendre (ou en commencer une nouvelle) une, deux, voire trois années après.

N.B.2. Les pourcentages présentés sont des arrondi ce qui explique que l'ensemble diffère parfois de 100%.

Source : SRED / nBDS selon un état au 31.12

D'une manière générale, un peu plus de la moitié des élèves entreprennent une formation de degré secondaire II l'année scolaire qui suit leur sortie de l'ACPO (54%). Cette orientation post-accueil représente le plus souvent une entrée dans une formation qui prépare à un diplôme général (22%, soit formation gymnasiale 13%, formation de culture générale 9%) ou professionnel (14%, soit formation en école à plein temps 10%, formation en école et en entreprise 4%). Près de 18% nécessitent, pour leur part, un nouveau temps d'adaptation et poursuivent leur scolarité au sein de classes qui préparent l'intégration d'une formation professionnelle (structures de transition). Tous les jeunes ne poursuivent cependant pas leur scolarité à l'issue de l'ACPO et près de 46% des élèves de la cohorte étudiée ne sont plus en formation une année après. Si pour quelques-uns (équivalents à 4%), cette situation correspond à un arrêt momentané dans le processus de formation puisqu'ils réintégreront le système scolaire genevois dans les années à venir, la non-poursuite d'étude après un passage par l'une ou l'autre des structures d'accueil s'avère être le plus souvent définitive (42%).

Une autre lecture de cette photographie de la transition des élèves une année après la sortie des structures d'accueil met en évidence que l'orientation post-accueil semble se confirmer pour près d'un élève sur deux ayant transité vers l'une ou l'autre des classes d'insertion. En effet, 56% des élèves issus des filières qui préparent une entrée en formation professionnelle rejoignent effectivement cette voie. Cette poursuite de l'orientation post-accueil ne débouche cependant que rarement vers des études qualifiantes (15%) et correspond le plus souvent à une poursuite de la scolarité vers d'autres offres de formations dites « transitoires »¹³ (41%). Ces jeunes poursuivent alors la construction de leur projet professionnel et le renforcement de leurs connaissances scolaires, l'objectif étant qu'ils intègrent, à court terme (en principe une année), une formation professionnelle initiale (AFP, CFC). Ils côtoient alors au sein des classes de transition des camarades directement issus du CO (principalement des filières les moins exigeantes), des écoles spécialisées de formation préprofessionnelle (EFP), ou d'autres encore qui n'étaient pas scolarisés auparavant (Hrizi, Mouad, Petrucci & Rastoldo, 2014).

Plus de la moitié de leurs camarades issus des classes d'insertion scolaire confirment également l'orientation commencée au sein des structures d'accueil et s'orientent directement vers des études générales au Collège de Genève (31%) ou dans une école de culture générale (20%). Un (premier) réajustement de l'orientation s'opère pour près d'un quart des jeunes issus de ces classes. Ils s'écartent alors des filières générales et entreprennent principalement une formation professionnelle en école dans le domaine du commerce.

Les jeunes qui ont fréquenté exclusivement une classe d'accueil, sans visée explicite d'intégration scolaire ou professionnelle, connaissent des trajectoires très diverses à l'issue de l'ACPO. Si une faible proportion d'élèves, variant de 6 à 9%, poursuit une scolarité dans les différentes voies de formation secondaire II, la grande majorité des jeunes quitte définitivement le système scolaire genevois à l'issue de ce type de classe (71%).

La situation scolaire des élèves quelques années après les structures d'accueil secondaire II

Notre second questionnement porte sur le devenir des adolescents non francophones quelques années après leur passage par une structure d'accueil secondaire II. Nous avons, pour ce faire, choisi de représenter l'état scolaire de la population étudiée au cours de l'année scolaire 2015-2016¹⁴, ce qui permet de rendre compte de la situation des élèves cinq à six années, en moyenne, après leur sortie des structures d'accueil.

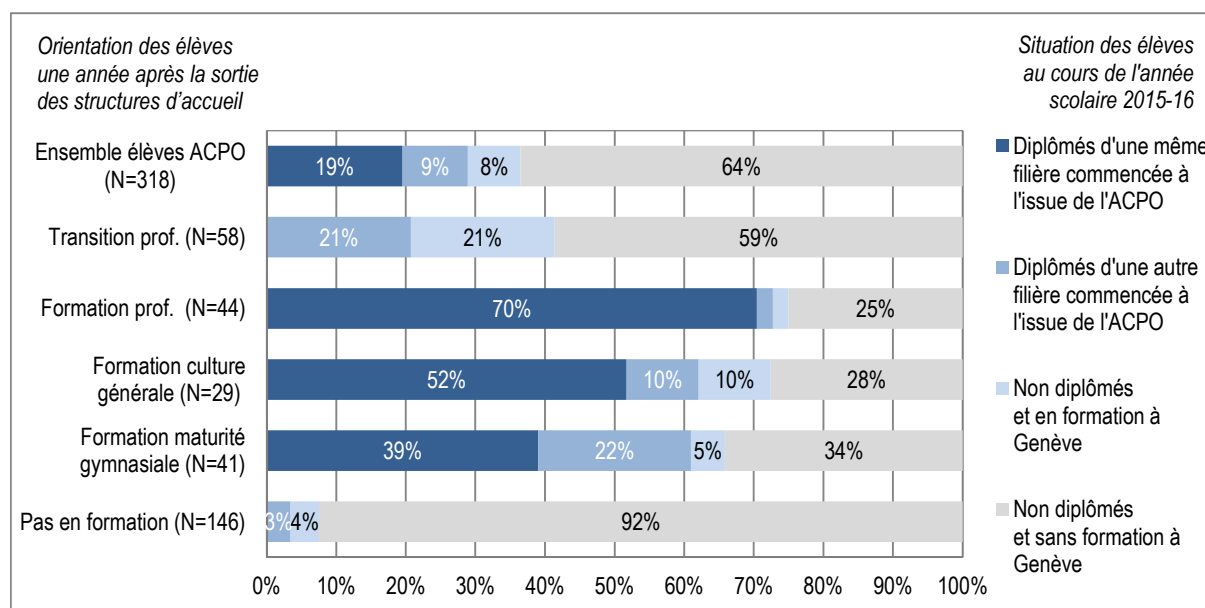
Du point de vue de la certification, il ressort qu'après cinq à six années, près de 28% des jeunes soldent leur parcours de formation secondaire II par l'obtention d'un diplôme (*Figure 16*). Des taux de réussite relativement équivalents ont par ailleurs été observés auprès d'autres élèves migrants non francophones scolarisés à l'ACPO au cours de l'année scolaire 2004-2005 (24%, Hrizi, 2014). Nous devons toutefois prendre en considération que 8% des jeunes sont toujours engagés dans une formation certifiante au terme de cette période d'observation. La proportion de diplômés présentée

¹³ Il s'agit des classes préparatoires localisées dans certains centres de formation professionnelle (CFP) ou des classes de transition professionnelles du Centre de la transition professionnelle (CTP).

¹⁴ Au moment de la réalisation de l'étude, les dernières informations de la base de données scolaires normalisée (nBDS - situation au 31.12 de chaque année) du DIP, qui recense les situations scolaires des élèves en formation et les diplômes obtenus dans le canton de Genève concernent l'année scolaire 2015-16.

pourrait donc être amenée à fluctuer en fonction de la réussite (ou non) de ces élèves. Concernant la nature des qualifications obtenues, nous devons préciser que l'ensemble des diplômes de niveau secondaire II sont représentés (certificat de maturité gymnasiale 5%, certificat de culture générale 5%, certificat de maturité spécialisée 2%, certificat fédéral de capacité 7%, certificat de maturité professionnelle 3%, attestation de formation professionnelle 7%) ce qui illustre une nouvelle fois la diversité de la jeunesse migrante des structures d'accueil du secondaire II dont certains accèderont, à terme, aux certifications les plus exigeantes (p. ex. certificat de maturité). À l'inverse, ce bilan dressé après cinq à six années met en évidence que 64% de la population étudiée quittent le système de formation genevois sans avoir obtenu de titre. La situation de ces derniers est discutée par la suite.

Figure 16. Situation scolaire en 2015 des élèves passés par les structures d'accueil du secondaire II lors de l'année scolaire 2009-2010



Légende : ACPO : Service de l'accueil du postobligatoire.

N.B. Les pourcentages présentés sont des arrondis ce qui explique que l'ensemble diffère parfois de 100%.

Source : SRED / nBDS selon un état au 31.12.2015

Des situations différentes semblent se dessiner en fonction de l'orientation que prennent les élèves à l'issue des structures d'accueil. Celles et ceux qui ne poursuivent pas d'études secondaires directement à la sortie de l'ACPO n'entreprennent que très rarement une formation par la suite. Pour la plupart des élèves concernés, cet état marque leur sortie définitive du système de formation genevois (92%). Les jeunes qui poursuivent leur scolarité post-accueil dans les structures de transitions, essentiellement professionnelles, sont également marqués par un nombre élevé d'adolescents non diplômés qui ont rompu tout lien avec l'institution scolaire genevoise (59%). Après cinq à six années de parcours post-accueil, environ 21% sont toutefois en possession d'un diplôme obtenu à l'issue d'une formation professionnelle (AFP 16%, CFC 6%). Une proportion équivalente d'élèves demeure toujours en formation. Ajoutons que ces résultats ne semblent pas être spécifiques aux élèves allophones puisqu'ils s'observent de manière plus large auprès de l'ensemble du public accueilli au sein des structures de transitions professionnelles (Hrizi, Mouad, Petrucci & Rastoldo, 2014)¹⁵.

Le fait de s'orienter vers une formation qualifiante directement après un passage par une structure d'accueil semble constituer un réel avantage pour acquérir une certification. La majorité des élèves qui y parviennent achèvent avec succès leur parcours secondaire II : 72% de ceux qui s'engagent dans

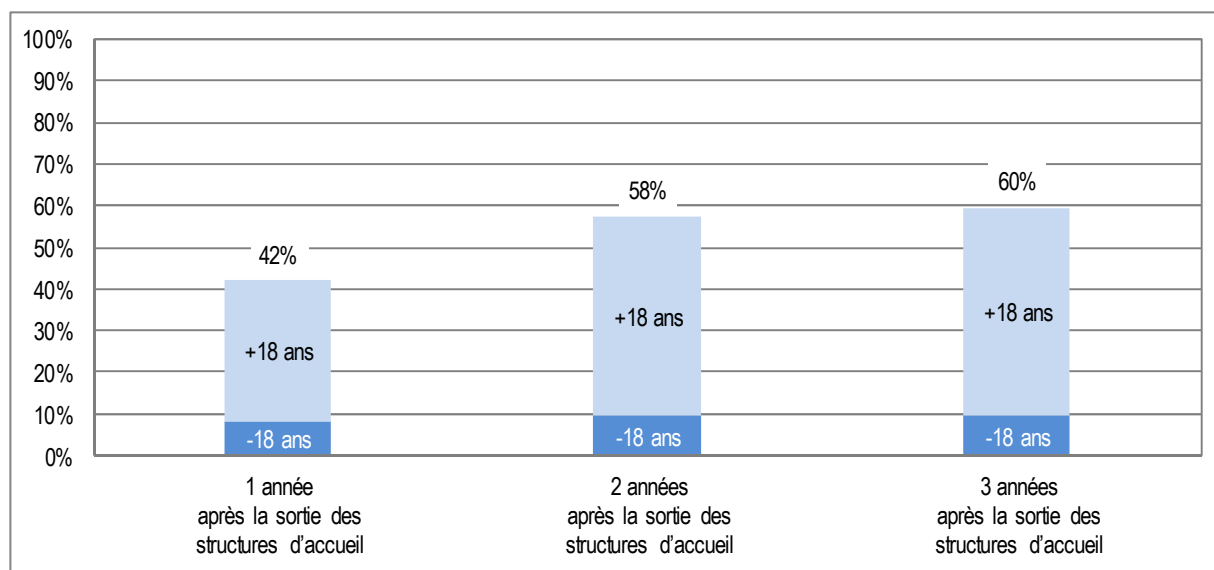
¹⁵ Lors d'une étude réalisée sur les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du CO, nous avons observé qu'après cinq années 21% des élèves issus du CTP sont diplômés, 54% ont quitté le système de formation sans être qualifiés, 18% fréquentent une école et 7% ont arrêté momentanément leur scolarité mais reprendront une formation par la suite (p. 4).

une formation professionnelle, et respectivement 61% et 62% pour les formations de maturité gymnasiale et de culture générale, décrochent un diplôme par la suite. Certains poursuivent même des études tertiaires. Il est intéressant de relever qu'un (second) réajustement de l'orientation s'opère durant le parcours secondaire II. Ainsi, certains élèves ayant débuté une scolarité au Collège de Genève ont par la suite obtenu un titre autre que celui initialement préparé (22%, dont 15% ont décroché un certificat de culture générale et 7% un certificat professionnel). D'autres réorientations s'opèrent entre l'ECG et la formation professionnelle, plus particulièrement le Centre de formation professionnelle (CFP) de commerce. Nous noterons que de tels constats ont par ailleurs déjà été dressés auprès de l'ensemble des jeunes (francophones et allophones) qui rejoignent l'enseignement secondaire II (Mouad & Rastoldo, 2015).

Les sorties du système de formation sans obtention d'une qualification

Lors de l'étude des cursus scolaires post-accueil des élèves allophones arrivés dans les structures de l'ACPO en 2009-2010, nous avons été interpellés par le nombre important de jeunes qui quittent le système de formation genevois sans avoir décroché un diplôme. Ainsi, après trois années, près de 60% des élèves sont déscolarisés (Figure 17). Cette déscolarisation importante est par ailleurs précoce puisqu'elle intervient dès la sortie des structures d'accueil secondaire II : 42% des jeunes délaissent définitivement les bancs de l'école genevoise à l'issue de l'ACPO. Ils n'ont de ce fait connu aucune autre scolarité que les structures spécifiques destinées aux élèves non francophones durant leur parcours de formation secondaire II.

Figure 17. Taux d'élèves qui quittent le système de formation sans qualification à l'issue des structures d'accueil secondaire II (N=318)



Source : SRED / nBDS selon un état au 31.12

Au-delà de l'aspect quantitatif, nous ignorons les raisons qui ont conduits ces jeunes à quitter subitement l'école genevoise. Nous ignorons également ce qu'ils adviennent. Nous pouvons toutefois raisonnablement considérer qu'une partie d'entre eux, tout du moins les élèves mineurs qui sont dans l'obligation légale d'être scolarisés (LIP, Art. 1) et probablement d'autres plus âgés, quittent le territoire cantonal et poursuivent leur projet migratoire. Il s'agit parfois d'un retour vers le pays d'origine, d'autre fois d'un départ vers un autre canton ou un nouveau pays. Certains des jeunes qui résident toujours dans le canton et sont en âge d'occuper un emploi s'insèrent sans doute sur le marché du travail. Une étude récente souligne que le recours à l'emploi peut s'avérer être une obligation pour ceux qui n'ont pas de statut légal et ne perçoivent aucune aide sociale en Suisse (Morlok, Oswald, Meier, Efionayi-Mäder, Ruedin; Bader & Wanner, 2015). L'entrée sur le marché du travail peut également représenter une alternative à la scolarisation pour les jeunes qui jugent leurs perspectives de réussite dans les apprentissages trop faibles en raison du décalage qui peut exister entre leur bagage scolaire et les exigences requises en terme d'accès à un diplôme. Des auteurs ajoutent que les aspirants à suivre

une formation professionnelle, particulièrement ceux d'entre eux qui sont sans statut légal, peinent à signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise. Hupka et Stalder (2011) soulignent par exemple que l'absence de réseau, tant formel qu'informel, des élèves récemment arrivés à Genève réduit leurs opportunités de trouver une place d'apprentissage. Imdorf et Scherr (2015) avancent pour leur part que certains jeunes doivent parfois faire face à des formes de discriminations de la part des entreprises. Pour conclure sur ces situations de déscolarisation, ajoutons que les interruptions de formation peuvent représenter, pour d'autres élèves qui sont toujours présents sur le territoire cantonal, des situations de décrochage scolaire.

2.4 Les évènements émaillant les cursus des élèves des classes d'accueil

Lors du déroulement d'un cursus scolaire, plusieurs évènements sont susceptibles de se produire. Il peut s'agir de l'orientation vers une filière lorsque le système scolaire est différencié comme au secondaire I et au secondaire II à Genève, de redoublements, de passage par l'enseignement spécialisé, de réorientations ou encore d'interruptions temporaires ou définitives de la scolarité. Ils peuvent se produire de façon égale ou différenciée selon le genre et/ou le milieu social des élèves. Ces évènements se produisent aussi bien dans les cursus des élèves autochtones que dans ceux des élèves migrants allophones. Mais se produisent-ils selon la même fréquence ? Les différences selon le genre et le milieu social, lorsqu'elles existent, sont-elles semblables dans les deux populations ? Existe-t-il une égalité des chances dans l'enseignement public genevois entre les élèves étant passé par les dispositifs d'accueil et les autres, ou est-ce que « *le faible taux de réussite scolaire des enfants et adolescents immigrés par rapport aux élèves autochtones est devenu désormais une caractéristique de nombreux systèmes d'éducation très sélectifs. Les données en matière d'éducation le confirment : les élèves immigrés sont quasiment toujours surreprésentés dans les écoles à faible qualification et sous-représentés dans les écoles de niveau élevé* » (Kronig, 2003) ?

Figure 18. Fréquence des évènements dans les cursus post-accueil jusqu'au 31.12.2015

	Structures d'accueil de l'enseignement public		
	Enseignement primaire (N=687)	Enseignement secondaire I (N=476)	Enseignement secondaire II (N=318)
Redoublements	20%	20%	14%
Passage par l'enseignement spécialisé	9%	10%	-
Passage par les structures de transition de l'ESII	6%	24%	18%
Passage par le Collège	5%	16%	12%
Passage par l'ECG	2%	15%	13%
Passage par la formation professionnelle	5%	29%	30%
Réorientations	5%	15%	9%
Sortie du SGEF en 2015 sans certification	35%	56%	64%

N.B. Les élèves ayant pu connaître plusieurs évènements, les pourcentages ne sont pas additifs et le nombre d'évènements peut être supérieur à celui des élèves.

Définitions : ▪ *Redoublement* : Répéter un degré (hors accueil, classe-atelier du CO et structures de transitions de l'enseignement secondaire II). ▪ *Passage par l'enseignement spécialisé* : avoir été au moins une fois dans un regroupement spécialisé de l'enseignement primaire, une institution spécialisée de l'enseignement public ou subventionné, de la classe-atelier du CO. ▪ *Passage par les structures de transitions de l'enseignement secondaire II* : avoir été scolarisé au moins une année dans les classes de transitions préparatoires à l'ECG, l'école de commerce, le centre de transitions préparatoire et les classes préparatoires professionnelles des centre de formation professionnelle. ▪ *Passage par le Collège* : avoir été scolarisé au moins une année au Collège de Genève ▪ *Passage par l'École de culture générale (ECG)* : avoir été scolarisé au moins une année à l'école de culture générale. ▪ *Passage par la formation professionnelle* : avoir été scolarisé au moins une année dans un centre de formation professionnelle en formation à plein temps ou duale pour obtenir une attestation de formation professionnelle ou un certificat fédéral de capacité. ▪ *Réorientations* : changer de regroupements ou de filières pour le CO, ou de filières certifiantes pour l'enseignement secondaire II. ▪ *Sortie du SGEF en 2015 sans certification* : Élève ne fréquentant pas une école publique ou privée du canton de Genève et n'ayant pas obtenu un certificat de niveau secondaire II.

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12

Évènements vécus par les jeunes durant leurs cursus post-accueil

Cette partie se propose tout d'abord de décrire certains évènements vécus par les élèves des classes d'accueil ; puis l'on étudiera s'ils surviennent avec la même fréquence pour les élèves ayant fréquenté les dispositifs d'accueil et pour ceux qui n'y sont pas passés ; enfin, on regardera si les cursus de ces élèves sont impactés par leur genre ou leur milieu social.

Pour les volées d'accueil étudiées, des « marqueurs » ont été calculés afin de pouvoir qualifier leurs parcours, notamment les parcours non linéaires et leurs orientations dans les filières certifiantes du secondaire II. La *Figure 18* ci-contre montre ces évènements survenus dans leurs scolarités depuis la sortie des dispositifs d'accueil jusqu'au 31.12.2015.

Le redoublement

Les redoublements de la volée d'accueil du primaire concernent 143 élèves (20% de l'effectif) et ont lieu principalement durant la traversée de l'enseignement primaire (105 élèves) ; les autres ont lieu pour 27 élèves au CO, et pour 13 élèves en cours de secondaire II.

Au CO, 96 élèves des classes d'accueil redoublent durant leur parcours post-accueil ; 12 élèves redoublent au CO en restant dans la filière ayant les mêmes exigences que celle qu'ils répètent ; 80 élèves le font durant le secondaire II (70 redoublent une fois, et 14 deux), ce qui représente 20% de la volée.

Dans l'enseignement secondaire II, 43 jeunes ont connu un redoublement durant leur parcours post-accueil. Près de la moitié de ces redoublements concernent des élèves engagés dans des formations générales (formation gymnasiale ou de culture générale). L'autre moitié représente des jeunes en formation professionnelle (CFC en école à plein temps particulièrement) ou reflète le cas d'élèves qui ont recommencé un degré dans un autre type de formation (p. ex. 1^{re} ECG vers 1^{re} CFC, 1^{re} formation gymnasiale vers 1^{re} ECG). Ajoutons également que 24% des élèves issus des classes d'insertion scolaire de l'ACPO (CIS), qui visent une insertion vers les formations généralistes, ont connu un redoublement lors de leur poursuite d'étude.

Le passage par l'enseignement spécialisé

Environ 10% des volées de primaire (62 élèves) et du secondaire I (46 élèves) sont passés par l'enseignement spécialisé public ou subventionné. Parmi les élèves des classes d'accueil du primaire, 9% (soit 46 élèves) sont passés par l'enseignement spécialisé public ou subventionné. Il s'agit principalement des regroupements spécialisés dans les écoles primaires (32 élèves), des écoles de formations préprofessionnelles (23 élèves) et de la classe-atelier du CO (13 élèves).

Le passage par l'enseignement spécialisé concerne 10% des élèves des classes d'accueil du CO. Les structures qui les accueillent sont principalement les classes-atelier du CO (34 élèves), les structures préprofessionnelles (ORIF, FOJ, p. ex., 8 élèves), plus rarement les EFP (5 élèves) ou une institution spécialisée (4 élèves).

Un seul élève de l'ACPO est passé par une structure de transition professionnelle spécialisée. Ceci est probablement dû à l'âge des jeunes qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire et, aussi, au manque de places dans les structures adaptées à ces jeunes. La mise en place d'une classe intégrée dépendant de l'office médico-pédagogique à l'ACPO à la rentrée 2016 changera peut-être cet état de fait.

Le passage par les structures de transition de l'enseignement secondaire II

Des élèves des trois volées passent par les structures de transition préparatoire de l'enseignement secondaire II, structures qui permettent aux élèves n'ayant pas les conditions d'admission dans une filière certifiante de définir leur projet professionnel et de remédier à leur déficit scolaire. Ceci a concerné 6% de la volée du primaire (22 élèves en transition professionnelle, 17 en transition scolaire), 24% de la volée du CO (87 élèves en transition professionnelle, 28 en transition scolaire) et 18% de celle de l'enseignement secondaire II (56 élèves en transition professionnelle, 1 en préparatoire à l'école de culture générale).

Le passage par les formations certifiantes de l'enseignement secondaires II (Collège, École de culture générale et formation professionnelle)

Dans toutes les volées, on trouve des élèves ayant eu accès à une formation certifiante de niveau secondaire II.

Les élèves provenant des dispositifs d'accueil de la scolarité obligatoire passent à peu près dans les mêmes proportions dans les filières généralistes que dans les filières professionnelles. Tandis que parmi les élèves provenant du secondaire II, les formations professionnelles sont plus fréquentées (30%) que les filières généralistes (12% au Collège et 13% en formation de culture générale).

Les réorientations

Un certain nombre d'élèves se réorientent durant leur parcours post-accueil : il s'agit de 5% des élèves des classes d'accueil du primaire qui, durant la traversée du CO, vont connaître : *i*) un parcours sélectif (11 élèves vont rejoindre une filière à exigences moindres), ou *ii*) un parcours neutre (6 élèves, après une réorientation, reviennent dans leur filière d'origine), ou encore *iii*) un parcours promotionnel (21 élèves intègrent une filière aux exigences plus élevées que celles d'où ils proviennent).

Dans la volée du CO, 45 élèves connaissent un changement de regroupement. À part une réorientation promotionnelle (c.-à-d. vers une filière à exigences plus élevées), l'essentiel des réorientations sont sélectives (vers des filières à exigences moindres) ; 28 élèves passent dans la filière à exigences moyennes et élémentaires, et 16 élèves sont orientés vers la classe-atelier. Durant le secondaire II, 26 élèves qui n'avaient pas connu de réorientation au CO en connaissent une, et 4 ont connu deux réorientations (une au CO et une au secondaire II). La plupart des réorientations vont du Collège vers l'ECG ou vers la formation professionnelle ; elles sont plus rares entre l'ECG et la formation professionnelle (dans les deux sens). Au total, près de 15% des élèves changent d'orientation ou de filières après la classe d'accueil.

Et 9% des élèves provenant de l'ACPO (N=29) connaissent une réorientation au secondaire II après la classe d'accueil. La plupart des changements s'opèrent entre la formation générale et la formation professionnelle (formation de culture générale vers formation professionnelle 4% ; formation gymnasiale vers formation professionnelle 2%). Quelques élèves passent du Collège vers l'ECG (2%) et d'autres d'une formation CFC à AFP (1%).

Les sorties du SGEF sans certification

Enfin, 35% des élèves des classes d'accueil du primaire, 56% de celles du CO et 64% de celles de l'enseignement secondaire II ont quitté le système scolaire genevois (public et privé) sans certification. Si pour les élèves du primaire et une partie du CO ceci indique, en raison de l'obligation scolaire jusqu'à 15 ans, des mobilités géographiques, c'est aussi, pour les plus âgés, le signe de décrochages scolaires.

Impacts de la durée passée dans les dispositifs d'accueil des migrants sur les parcours scolaires

L'allongement significatif du temps passé dans les dispositifs d'accueil des migrants par rapport à la durée moyenne de la volée avant que se produisent certains événements, signes de difficultés dans la scolarité, tend à montrer que le système scolaire public genevois essaie de se servir le plus possible des moyens disponibles dans ces structures pour intégrer dans une scolarité ordinaire les jeunes migrants allophones.

Ainsi, au primaire, les élèves qui redoublent ont passé 3 mois de plus dans ces dispositifs que la moyenne de leurs camarades. Le passage vers l'enseignement spécialisé se fait aussi après une durée plus longue de 5 mois que la moyenne pour les élèves issus des dispositifs de l'enseignement obligatoire. Enfin, il en va de même pour les élèves qui sont passés par les structures de transition de l'enseignement secondaire II, qui ont passé 7 mois de plus pour le primaire, 4 de plus pour le CO et 5 de plus pour l'enseignement secondaire II que la durée moyenne de leur volée.

Les jeunes des classes d'accueil ont-ils des cursus scolaires équivalents à ceux des autres élèves ?

Afin de voir si les parcours des jeunes passant par les classes d'accueil sont équivalents à ceux des autres élèves, nous avons calculé certains des marqueurs présentés ci-dessus pour les volées pouvant être considérées comme similaires à celle des classes d'accueil du point de vue de l'année scolaire de référence et des années de scolarité fréquentées. Ainsi, nous avons pris en considération, selon un état au 31 décembre, l'ensemble des élèves de 4P à 8P de l'année scolaire 2010-2011, les élèves de 9^e à 11^e du CO (hors classes d'accueil et classes-atelier) et ceux de 1^{re} année de l'enseignement secondaire II (hors accueil et structures de transitions pour non-francophones) au 31.12.2009, et regardé jusqu'au 31.12.2015 où ils ont été scolarisés.

La *Figure 19* montre la différence (en points de pourcent) entre la proportion d'élèves des dispositifs d'accueil de l'enseignement public ayant vécu ces événements par rapport à celle des élèves ayant eu une scolarité hors dispositifs, les ayant aussi vécus.

Figure 19. Différences (en points de pourcent) entre la fréquence de certains événements pour les élèves des classes d'accueil par rapport à celle des élèves en scolarité régulière

Évènements	Degrés d'enseignement		
	Enseignement primaire	Enseignement secondaire I	Enseignement secondaire II
Redoublements	+10	-18	-10
Passage par l'enseignement spécialisé	+6	+7	-
Passage par les structures de transition de l'ESII	+2	+10	-3
Passage par le Collège	-14	-32	-26
Passage par l'ECG	-4	-10	-15
Passage par la formation professionnelle	-4	-12	-35
Sortie du SGEF en 2015 sans certification	+28	+39	+43

Source : SRED / nBDS selon état au 31.12

La proportion de jeunes sortis du système genevois d'éducation sans certification est proportionnellement nettement plus importante quand ils ont été dans les classes d'accueil pour non-francophones, la mobilité géographique et le décrochage scolaire pour les plus âgés d'entre eux survenant plus souvent. Cette différence de proportion croît avec les degrés d'enseignement pour atteindre 43 points de pourcent dans l'enseignement secondaire II.

Ceci explique, en partie, la moindre proportion des jeunes issus des dispositifs d'accueil intégrant une filière certifiante du secondaire II (Collège, École de culture générale et formation professionnelle). À noter que la plus faible proportion d'élèves provenant des classes d'accueil de l'enseignement secondaire II en formation professionnelle est due, pour une part, au type de permis de séjour de ces jeunes, qui ne leur permet pas toujours d'avoir un contrat de travail, ce qui est obligatoire pour faire une formation professionnelle en système dual (école et entreprise).

Toutefois, les événements faisant apparaître des difficultés scolaires comme le redoublement, le passage par l'enseignement spécialisé ou celui des structures d'insertion de l'enseignement secondaire II arrivent plus fréquemment chez les jeunes migrants allophones.

Le redoublement est plus fréquent pour les élèves des classes d'accueil du primaire que pour la volée régulière de 4P à 8P de 2010, alors que ceux étant passés par les dispositifs de l'enseignement public secondaire I et II ont moins redoublé. Ceci peut, entre autres, s'expliquer par le passage par les structures d'insertion de l'enseignement secondaire II à la sortie des dispositifs d'accueil avant l'intégration d'une filière certifiante et/ou la cessation de formation.

Le passage par l'enseignement spécialisé concerne 9 à 10% des élèves des classes d'accueil de l'enseignement obligatoire (primaire et secondaire I), alors que seuls 3% des élèves ayant une scolarité régulière passent par ce type d'enseignement. Cette très nette surreprésentation des jeunes issus de l'immigration dans l'enseignement spécialisé fait apparaître ce dernier « *comme une autre*

variable d'ajustement des systèmes éducatifs face à l'hétérogénéité des élèves » (Dubois-Shaik et Dupriez, 2013).

La distribution de ces marqueurs selon le genre et la catégorie socioprofessionnelle des élèves des dispositifs d'accueil montre des différences¹⁶ qui vont dans le même sens que celles observées pour les élèves en scolarité régulière.

Ainsi, la distribution par genre montre que les filles issues des dispositifs d'accueil de l'enseignement public vont plus fréquemment que leurs camarades masculins au Collège ou à l'École de culture générale.

La distribution par catégorie socioprofessionnelle des volées d'accueil montre que les élèves de milieu défavorisés sont plus affectés par :

- le redoublement lorsqu'ils proviennent des classes d'accueil primaire ;
- le passage par l'enseignement spécialisé quand ils sont passés par les dispositifs d'accueil du primaire et du secondaire I ;
- le passage par les structures de transition de l'enseignement secondaire II et la formation professionnelle après la fréquentation des classes d'accueil du secondaire I et du secondaire II.

Les élèves de milieu favorisé issus des classes d'accueil du secondaire I et du secondaire II accèdent plus souvent au Collège.

Ces quelques indices montrent que les régularités observées généralement dans les parcours de formation tendent à se reproduire également chez les élèves migrants. Les filles sont plus souvent en position scolaire favorable et s'orientent davantage vers les filières généralistes ; les jeunes issus de milieu peu favorisé sont plus souvent écartés des filières de formation les plus exigeantes (Collège) et davantage orientés dans les filières scolaires destinées aux jeunes en difficultés (enseignement spécialisé ou structures de transition p. ex.). L'hypothèse émise dans le premier rapport (Rastoldo et al., 2013) selon laquelle l'école genevoise reproduit, à l'instar de ce qu'elle fait pour l'ensemble des élèves, l'inégalité des chances selon le milieu social parmi les élèves migrants se confirme.

¹⁶ Chi2 p< .05.

Synthèse

L'analyse des cursus des élèves des trois volées de référence montre une très grande diversité. En effet, si les élèves vivent des événements similaires (parcours direct, redoublement, passage par l'enseignement spécialisé, réorientations, cessation de formation, etc.), le moment où ils surviennent et leurs enchaînements sont différents pour chacun.

En 2015, nombre de ces élèves avaient interrompu de façon définitive et sans avoir obtenu une certification de niveau secondaire II leur formation. Cela concerne 1 élève sur 3 passé par l'accueil au primaire, et près de 6 élèves sur 10 au secondaire I et au secondaire II. Ces arrêts de formation peuvent être dus à de nouvelles mobilités géographiques (notamment pour les élèves en âge de scolarité obligatoire) ou à des décrochages scolaires.

Si les élèves des classes d'accueil intègrent au secondaire I et II toutes les filières proposées (quel que soit le niveau d'exigences requis pour y entrer), on constate une surreprésentation des orientations vers les filières les moins exigeantes du CO, comme le regroupement 1 ou la section Communication et technologie, et que la proportion de ceux s'orientant vers le Collège est moindre.

Environ un tiers des élèves issus des dispositifs d'accueil du primaire et du CO connaissent un parcours linéaire (sans redoublement, passage par le spécialisé ou réorientations). Les autres élèves issus des dispositifs d'accueil connaissent des parcours scolaires complexes faits de réajustements fréquents.

Par rapport à leurs condisciples n'étant pas passés par les dispositifs d'accueil de l'enseignement public, les élèves des classes d'accueil vivent plus fréquemment des événements signes de difficultés scolaires comme le redoublement, le passage par l'enseignement spécialisé ou celui par les structures de transitions de l'enseignement secondaire II. Ils sont aussi proportionnellement moins nombreux à passer par une filière certifiante du secondaire II.

Enfin, on retrouve dans ces parcours les différences par genre et milieu social que l'on observe dans les cursus scolaires des élèves n'étant pas passés par les dispositifs d'accueil.

Conclusion

L'hétérogénéité des profils des élèves allophones primo-arrivants n'est pas nouvelle et n'est pas propre à Genève. On retrouve cette même configuration dans différents cantons et pays. L'étude des caractéristiques de cette population d'élèves et sa mise en correspondance avec celles des élèves de 2011 et 2012 montre que la diversité des pays de provenance, des milieux socio-économiques, de l'âge d'arrivée, des raisons de la migration ou encore de leur première scolarisation dans le système éducatif genevois (public et privé) perdure dans le temps. Pour les accueillir, l'école publique genevoise, qui scolarise la quasi-totalité des jeunes de milieu social défavorisé et une partie des jeunes de milieu plus aisé (les autres allant dans l'enseignement privé), doit donc s'adapter à une hétérogénéité évoluant aussi dans le temps.

L'analyse des cursus post-accueil de trois volées d'élèves des dispositifs d'accueil de l'enseignement public (une par degré d'enseignement) reflète aussi l'hétérogénéité des élèves. En effet, les parcours scolaires sont quasiment individuels et, si l'on retrouve des caractéristiques communes à plusieurs élèves (comme le fait d'avoir eu un parcours linéaire, d'avoir redoublé, d'être passé par l'enseignement spécialisé, une section particulière du CO, les structures d'insertion du secondaire II ou une filière certifiante), ces événements ne surviennent ni au même moment ni dans le même ordre.

Ce que l'on constate en premier lieu, en analysant ces parcours, est la très forte proportion des jeunes accueillis dans les classes spécifiques aux migrants à ne pas poursuivre leur scolarité jusqu'à l'obtention d'un certificat de niveau secondaire II. En effet, cet arrêt de formation concerne un tiers des élèves scolarisés l'année de référence dans les classes d'accueil de l'enseignement primaire, et près des deux tiers des élèves scolarisés dans les structures d'accueil de l'enseignement secondaire I et secondaire II. Pour les élèves en âge de scolarité obligatoire, la cessation de formation est due à des mobilités géographiques hors du canton. C'est en partie le cas pour les élèves plus âgés. Mais pour certains d'entre eux, l'interruption de leur scolarité est due à un décrochage scolaire. Les informations enregistrées dans la base de données scolaires ne permettent pas de déterminer quelle est la répartition entre les départs du canton et le décrochage scolaire des trois volées de référence.

Pour ceux qui ont un cursus post-accueil à Genève, passer par les dispositifs d'accueil n'est pas nécessairement synonyme de difficultés scolaires. En effet, un certain nombre d'élèves des trois cohortes ont des parcours linéaires, intègrent les filières les plus exigeantes au secondaire I et II et obtiennent une certification de niveau secondaire II. Néanmoins et globalement, on constate que les élèves migrants tendent à connaître des parcours de formation marqués plus souvent que la moyenne par des difficultés diverses : ils redoublent plus souvent, fréquentent davantage les filières à exigences élémentaires (Mottet et Bolzmann, 2009), connaissent des parcours moins souvent linéaires et des ruptures de formation plus nombreuses (Hupka, Stalder, 2004) et montrent des performances scolaires moindres. Relevons, en lien avec les caractéristiques très diverses des jeunes migrants, que ce constat global est sujet à de fortes variations, mais le poids démographique des migrants en situation scolaire difficile explique cette tendance. Les événements dénotant des difficultés scolaires sont plus fréquemment le fait d'élèves ayant passé plus de temps que la moyenne dans les dispositifs d'accueil (et la durée passée en accueil est dépendante du niveau scolaire à l'arrivée à Genève, comme montré dans le premier volet de cette étude), étant de milieu social défavorisé.

Ces parcours sont aussi le reflet des deux objectifs des dispositifs d'accueil, qui sont de pallier la méconnaissance du français et, si nécessaire, les déficits scolaires. Lorsque le temps d'accueil ne permet pas de remédier à ces manques, le recours aux redoublements, aux réorientations, aux structures de transition ou spécialisées sont des moyens de le faire après, ou du moins de maintenir les jeunes dans le système scolaire et, autant que faire se peut, de les mener à une certification de niveau secondaire II.

L'analyse des caractéristiques des jeunes primo-arrivants allophones en 2015 montre que cette population a évolué. Tout d'abord, le nombre des jeunes migrants allophones en âge d'être scolarisés a notablement augmenté ces dernières années (45% de jeunes en plus entre 2012 et 2015). L'un des enjeux pour le DIP est d'adapter le nombre de places disponibles dans les dispositifs d'accueil à cet accroissement qui se poursuit d'ailleurs à la rentrée de l'automne 2016, où près de 400 élèves de plus sont scolarisés dans les classes d'accueil (Conférence de presse du 23 août 2016).

Cette adaptation des structures d'accueil de l'enseignement public genevois ne doit pas être uniquement quantitative ; il faut aussi s'adapter aux changements de profils de ces jeunes. En effet, on constate que, dans la population des jeunes migrants allophones de 2015 (ainsi que dans celle de 2016), par rapport à celles de 2011 et 2012 :

- il y a une part plus importante d'élèves qui n'ont pas, ou peu, été scolarisés avant leur arrivée dans le canton. À ces élèves, il ne s'agit plus uniquement d'apprendre le français et de combler quelques lacunes scolaires, mais d'assurer ou de compléter leur alphabétisation ;
- on trouve une proportion plus importante d'élèves provenant de pays ou de régions en conflit, ayant dû faire face à des situations difficiles, voire dangereuses, avant de se réfugier à Genève. Ceci induit le risque qu'ils présentent des fragilités ou des traumatismes qui auront des conséquences sur leur capacité d'intégration en général, et plus particulièrement sur celle d'intégration scolaire. Pour eux aussi, le soutien ne peut consister uniquement dans l'apprentissage du français et la mise à niveau scolaire ; il doit aussi prendre en compte les situations sociales ou personnelles difficiles, comme par exemple le cas de la rupture familiale pour les requérants mineurs non accompagnés (on en dénombrait plus de 200 à la rentrée de 2016) ;
- l'âge de ces jeunes a augmenté et la part des élèves scolarisés dans l'enseignement secondaire II public est passée de 9% en 2011 et 2012 à 14% en 2015. Pour ces élèves, le temps de scolarisation est relativement court, et, lorsque de surcroît ils ont été peu scolarisés auparavant, c'est une véritable gageure de les amener au niveau de compétences qui leur permettra d'intégrer une formation certifiante ou de trouver un emploi.

Aussi constate-t-on une pression à l'adaptation permanente des structures d'accueil aux changements des flux migratoires et des profils des jeunes primo-arrivants allophones.

Ainsi, le DIP a par exemple dû augmenter en 2015 et 2016 le nombre des classes d'accueil dans les trois degrés d'enseignement, ouvrir des classes d'alphabétisation dans le secondaire I et dans le secondaire II pour les élèves ayant de très forts déficits scolaires, ainsi qu'une classe spécialisée intégrée à l'ACPO.

Bibliographie

- ACPO (2016). *Brochure d'inscription du Service de l'accueil de la scolarité postobligatoire, année scolaire 2016-2017*. Genève : Service de l'accueil de la scolarité postobligatoire.
- Bader, D. et Fibbi, R. (2012). *Les enfants de migrants : un véritable potentiel*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel, Swiss Forum for Migrations.
- Bieri, S. (2015). *Comment l'école peut-elle favoriser l'intégration des enfants issus de l'immigration en contexte suisse francophone ?* Fribourg : Université, Faculté des lettres, Département des sciences de l'éducation.
- Boutinet, J.-P. (2007). « L'espace contradictoire des conduites à projets : entre le projet d'orientation du jeune et le parcours atypique de l'adulte ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, 2007/36 No 1, 19-32.
- CDIP (2011). *Déclaration 2011 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation*. Berne : Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique.
- CSRE (éd.) (2014). *L'éducation en Suisse - Rapport 2014*. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation.
- Davin-Chnane, F. (2008). « Scolarisation des nouveaux arrivants en France : Orientations et dispositifs didactiques ». In Chiss, J.-L. (dir.), *Immigration, école et didactique du français*. Paris : Les éd. Didier.
- DGEO (2016). *Brochure d'informations générales 2016-2017 du cycle d'orientation*. Genève : Direction générale de l'enseignement obligatoire.
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris : Seuil.
- Dubois-Shaik, F. et Dupriez, V. (2013). « Les défis structurels, organisationnels et cognitifs à la gestion de l'hétérogénéité des élèves dans les systèmes éducatifs ». *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 35(1), 113-129. Fribourg.
- Engel, B. & Le Roy-Zen Ruffinen, O. (2015). « B1. Diversité sociale et linguistique des élèves de l'enseignement public. L'enseignement à Genève ». *Repères et indicateurs statistiques*, No 18, décembre. Genève : SRED.
- État de Genève (2015). *Loi sur l'instruction publique (LIP)*. Genève.
- Eurostat (2016): <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7244687/3-02052016-AP-FR.pdf/270f3b41-2f43-48c1-ba6d-c465cd7f5c0c>
- Fouquet-Chauprade, B. (2005). « Le suivi de cohorte des nouveaux arrivants : Pourquoi et comment ? Une question de méthode » dans *L'intégration des nouveaux arrivants. Quelle mission pour l'École ? Actes de la DESCO, CRDP de l'Académie de Versailles*.
- Guichard, J. (2013). « Comment aider les jeunes formés dans une école malade de l'orientation à s'orienter dans la vie ? » *L'orientation scolaire et professionnelle*, 42, 181-198.
- Häfeli, K. et Schellenberg, C. (2009). *Facteurs de réussite dans la formation professionnelle des jeunes à risque*. Rapport 29B. Berne : CDIP.
- Hrizi, Y. (2014). « Les parcours de formation des adolescents migrants non francophones ». *Note d'information du SRED No 67*. Genève : SRED.
- Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. & Rastoldo, F. (2014). « Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du CO ». *Note d'information du SRED No 65*. Genève : SRED.
- Hupka, S. et Stalder, B. (2004). Jeunes migrantes et migrants à la charnière du secondaire I et du secondaire II. In Conférence suisse des délégués à l'égalité (ed). *Le genre en vue. Les filles et les jeunes femmes face à la formation : pistes et tendances* (pp. 87-102). Zürich.

- Hupka-Brunner, S. et Stalder, B. (2011). Jeunes migrantes et migrants à la charnière du secondaire I et du secondaire II. In M. Bergman, S. Hupka-Brunner, A. Keller, T. Meyer & B. Stalder (Eds), *Youth transitions in Switzerland: Results from the TREE panel study* (pp. 183-200). Zürich: Seismo.
- Hutmacher, W. (1987). Le passeport ou la position sociale. In *Les enfants de migrants à l'école*. Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, p. 228-256. Paris : OCDE.
- Imdorf, C. & Scherr, A. (2015). Égalité des chances et discrimination lors du passage vers la formation professionnelle. In Haenni Hoti, A., *Équité – Discrimination et égalité des chances au sein du système éducatif. Migration et origine sociale* (pp. 82-88). Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).
- Jaeggi, J-M., Osiek, F. (2003). *Familles, école et quartier. De la solitude au sens : échec ou réussite scolaire d'enfants de milieu populaire*. Genève : SRED.
- Kronig, W. (2003). Eléments d'interprétation du faible taux de réussite scolaire des enfants immigrés dans le degré primaire. In *Le parcours scolaire et de formation des élèves immigrés à faibles performances scolaires*. Berne : CDIP.
- Le Roy-Zen Ruffinen, O. (2016). « B4. Caractéristiques des élèves de l'enseignement privé ». *Repères et indicateurs statistiques No 24*. Genève : SRED.
- Meyer, T. et Bertschy, K. (2012). The long and winding road from education to labour market: the TREE cohort six years after leaving compulsory school. Dans : Bergman, M.-M., Hupka-Brunner, S., Keller, A., Meyer, T. et Stalder, B. (Eds), *Transitions juvéniles en Suisse. Résultats de l'étude longitudinale TREE*. Zürich : Seismo, 92-119.
- Morlok, M., Oswald, A., Meier, H. (B,S,S.), Efonayi-Mäder, D., Ruedin, D., Bader D. (SEM) & Wanner, P. (Université de Genève) (2015). *Les sans-papiers en Suisse en 2015*. Bâle : Volkswirtschaftliche Beratung (B,S,S.), Secrétariat d'État aux migrations (SEM), Université de Genève.
- Mottet, G. et Bolzmann, C. (2009). *L'école et l'élève d'origine étrangère*. Genève : Edition IES.
- Mouad, R. & Rastoldo, F. (2015). « D5. Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire II ». *Repères et indicateurs statistiques No 10*. Genève : SRED.
- OCDE (2010). *Comblent l'écart pour les élèves immigrés : Politiques, pratiques et performances*. Paris : OCDE.
- OCSTAT (2015). *Bilan et état de la population du canton de Genève en 2015*. Genève : Office cantonal de la statistique.
- Petrucci, F. & Rastoldo, F. (2014). « Jeunes abandonnant prématurément leur formation au secondaire II à Genève ». *Note d'information du SRED No 62*. Genève : SRED.
- Rastoldo, F., Wassmer, P.-A., Evrard, A. et Kaiser, C. (2013). *Analyse des dispositifs d'accueil et d'intégration scolaire des élèves primo-arrivants allophones*. Genève : SRED.
- Rastoldo, F. (2013). « Difficultés scolaires, inégalités des chances : une problématique générale... également présente chez les élèves migrants ». Communication présentée au collège du CO des Grandes-Communes le 13 avril 2013 (Diaporama).
- Rastoldo, F., Wassmer, P.-A., Evrard, A., Kaiser, C., collab. Alliata, R. (2013). *Analyse des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones*. Genève : SRED.
- Schwob, I. (2011). « Les élèves allophones nouvellement arrivés et leur accueil dans le système scolaire genevois ». *Note d'information du SRED No 48*. Genève : SRED.
- Secrétariat général (2011). Mandat de recherche : « Analyse des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones ». Genève : DIP.
- Zhou, Min (1997). "Segmented Assimilation: Issues, Controversies, and Recent Research on the New Second Generation". *International Migration Review*, 31(4) : 975-1008.

Annexe 1 : Sigles et abréviations

ACPO	Service de l'accueil de l'enseignement secondaire II
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFP	Centre de formation professionnelle
CIS	Classe d'insertion scolaire
CO	Cycle d'orientation
DIP	Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
ECG	École de culture générale
EFP	École de formation préprofessionnelle
EP	Enseignement primaire
FOJ	Fondation officielle de la jeunesse
nBDS	Base de données scolaires normalisée
OCSTAT	Office cantonal de la statistique
ORIF	Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle
SGEF	Système genevois d'éducation et de formation
SRED	Service de la recherche en éducation

Annexe 2 : Mandat



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
La Secrétaire générale

MANDAT

Analyse des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones

Considérant :

Les observations formulées dans le rapport *Intégration des étrangers à Genève, un inventaire raisonné* (Bureau de l'intégration des étrangers, 2007), réalisé à la demande du Conseil d'Etat ;

L'évolution de la population migrante et la diversification des situations et des besoins des enfants et de leur famille ;

La précarisation de la situation d'une partie des élèves migrants et les difficultés d'intégration qui en découlent ;

La nécessité d'assurer, de manière coordonnée et transparente, le suivi d'une population scolaire fragilisée, durant et après la scolarité obligatoire ;

Le souhait de renforcer la coordination, tant à l'intérieur du département qu'avec les entités des autres départements concernés par cette thématique ;

Le déploiement d'une politique de la Ville visant à enrayer la montée des inégalités ;

La note d'information du SRED en préparation sur les élèves allophones nouvellement arrivés et leur accueil dans le système scolaire genevois ;

La volonté affirmée dans le programme de législature 2010-2013 du Conseil d'Etat de développer un centre d'accueil des élèves migrants pour l'ensemble de la scolarité obligatoire.

La Secrétaire générale du département de l'instruction publique, de la culture et du sport, mandate le service de la recherche en éducation (SRED) afin de :

Mener une étude longitudinale sur tous les élèves ayant fréquenté des structures d'accueil, dans l'un ou l'autre degré d'enseignement, à partir de l'année 2009, afin de déterminer les profils des élèves insérés dans les dispositifs et d'avoir des indications sur leur trajectoire.

Analyser les conditions de transition des élèves des structures d'accueil lors du passage d'un niveau d'enseignement à l'autre. Ce passage constituant, pour tous les élèves, une transition particulière puisqu'elle implique souvent un changement de structure et de conditions d'enseignement.

Cette étude se fondera sur la base de données scolaires (nBDS) qui permet d'étudier, chaque année, à date fixe (généralement le 31 décembre) la composition de la population d'élèves scolarisés dans les structures d'accueil, ainsi que sur d'autres informations, quantitatives et

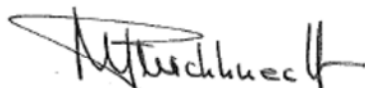
qualitatives, pertinentes récoltées spécifiquement ou mises à disposition par les directions générales des niveaux d'enseignement et tout autre partenaire concerné (comme, p. ex., le Bureau d'intégration des étrangers ou les associations "École des mamans").

Sur la base de ces résultats d'analyse, le département réunira les conditions lui permettant d'orienter les enfants des nouveaux arrivants et d'assurer un suivi de leur intégration dans le système scolaire genevois.

Pour réaliser son mandat, le SRED aura accès à toutes les informations que les directions générales et partenaires concernés mettront à disposition sur sa demande.

Se fondant sur ce mandat, le SRED présentera un plan de projet à la secrétaire générale dans un délai de 6 semaines à compter de sa signature.

le 10 janvier 2011



Marianne Frischknecht

